



INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE
STRASBOURG

Université de Strasbourg

Carrières de chasseurs bas-rhinois

Mélanie Berbach

Mémoire de 4^{ème} année, filière « Politiques et Sociétés »

Sous la direction de Solenne Jouanneau

Année 2020/2021

« L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur. »

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Madame Jouanneau, qui a su m'aiguiller dès le début. Ses précieux conseils m'ont permis d'aborder plus sereinement cette première expérience de recherche.

Je souhaite aussi exprimer ma reconnaissance envers mes proches, et tout particulièrement mes parents, pour leur soutien inestimable.

Je voudrais ensuite saluer l'aide de Solène Bellora, qui a eu la patience de m'écouter. Nos échanges m'ont fait avancer dans mon travail.

Un grand merci également à Jeanne et Mickaël, pour leurs minutieuses relectures.

Enfin, je remercie les personnes qui ont accepté de me rencontrer dans le cadre de mon enquête.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
CHAPITRE 1 : DEVENIR CHASSEUR.....	13
I) Les premiers pas dans le monde de la chasse.....	13
A) La socialisation à la chasse, une histoire de génération ?.....	14
1) Un héritage familial	14
2) Socialisation primaire et engagement différé.....	16
B) Des interactions décisives.....	18
1) L'importance des agents de socialisation secondaire	18
2) Commencer par traquer.....	21
C) Un espace social favorisant l'entrée en carrière.....	23
1) Des conditions nécessaires	23
2) Une pratique socialement située.....	27
II) Des rétributions pour continuer	32
A) Le gibier comme rétribution matérielle	32
B) Des rétributions sociales	35
1) La convivialité	35
2) Étendre son capital social.....	38
C) Des rétributions symboliques.....	39
1) Des connaissances et des compétences	40
2) Être un bon chasseur	41
CHAPITRE 2 : ÊTRE CHASSEUR.....	45
I) Être chasseur aux yeux du monde	45
A) Entrer dans une institution de régulation.....	46
1) Obtenir le permis de chasser	46
2) Se soumettre aux normes	47
B) Porter un stigmate	50
II) S'adapter à l'institution et défendre la chasse	52
A) Un loisir politique	52
1) Des alliances.....	53

2) Le discours écologiste des chasseurs	54
B) Sauver la face	60
1) La dénonciation	61
2) Du gibier pour l'unanimité	64
III) Être un chasseur parmi les autres.....	66
A) Appartenir à un groupe.....	66
1) Le baptême	66
2) Intégrer une société de chasse	68
B) Vers la centralisation du loisir	70
1) Un art de vivre	70
2) La professionnalisation	72
CONCLUSION.....	74
ANNEXES	75
Liste des entretiens réalisés.....	75
Grille d'entretien	76
RÉFÉRENCES	78
Bibliographie.....	78
Textes officiels	82
Autres sources	83

INTRODUCTION

Selon une étude IPSOS publiée en 2018, seuls 19% des Français seraient favorables à la chasse. Les raisons sont multiples ; que ce soit la peur d'être blessé ou tué (pour soi, ses proches ou ses animaux de compagnie), le rejet de pratiques jugées cruelles à l'égard des animaux non-humains¹ (comme la chasse à la glu, la chasse à courre, ou le piégeage) ou la volonté de protéger les biotopes ; la chasse trouve de moins en moins de soutiens dans l'opinion publique². Le désaveu de la pratique s'accroît au fil du temps. Si les Français étaient 54% en 2009 à être favorables à la mise en place du « *dimanche non-chassé* », ils sont 78% en 2016 et 82% en 2017. Alors qu'ils étaient 22% en 2005 à se montrer favorables à la chasse à courre, ils ne sont plus que 16% en 2017. Le déclin du soutien de l'opinion publique envers la chasse s'inscrit dans un souci croissant de bien-être animal, qui peut trouver son origine dans l'urbanisation du territoire. En effet, Julian Mischl montre que les citadins entretiennent un rapport différencié à la nature et sont plus volontiers bouleversés par la mise à mort d'animaux non-humains que les ruraux³. L'enquête quantitative d'Arouna Ouedraogo révèle à ce propos que les personnes ayant été socialisées en milieu urbain sont plus concernées par les conditions d'élevage que les individus issus du monde rural⁴. La hausse d'intérêt en ce qui concerne les animaux non-humains peut alors s'expliquer par l'augmentation du nombre de personnes socialisées en milieu urbain. Renan Larue souligne de surcroît l'importance des réseaux sociaux et des médias qui, ces dernières années, ont été la tribune des défenseurs de la cause animale. Par ailleurs, pour Larue, la proposition de référendum d'initiative partagée sur le bien-être animal (ci-après RIP Animaux), lancée en 2020, s'inscrit dans une hausse d'intérêt en la matière⁵. Le RIP Animaux est soutenu par une soixantaine de personnalités publiques, et presque autant d'associations, ainsi que des parlementaires. Le journaliste Hugo Clément, l'association L214, ou encore le groupe France Insoumise, se sont prononcés en faveur

¹ Nous utilisons ce terme dans ce mémoire, pour les raisons suivantes : « Terme usuel dans le langage antispéciste. En rappelant que les humains sont aussi des animaux, cette expression remet en cause la supériorité des intérêts de l'*Homo Sapiens* sur ceux des autres espèces. Défendre la cause animale n'entre pas en opposition avec les autres luttes mais représente un élargissement de celles-ci, puisque militer pour les animaux inclut les humains comme les non-humains. », L. Perrin, « Vers la libération animale », *Ballast*, vol. 7, no. 1, 2019, p. 88.

² A. Tétaz, « Les Français rejettent massivement la chasse », IPSOS, 11 octobre 2018, [https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-rejettent-massivement-la-chasse](https://www.ipsos.com/fr/fr/les-francais-rejettent-massivement-la-chasse), consulté le 10 février 2021.

³ J. Mischl, « Protester avec violence. Les actions militantes non conventionnelles des chasseurs », *Sociologie*, vol. 3, no. 2, 2012, p. 159.

⁴ A. P. Ouedraogo, « Les usages sociaux des animaux d'élevage », *Politix*, vol. 16, no. 64, Quatrième trimestre 2003, « La question animale », p. 135.

⁵ R. Larue, « Comment la question animale s'est imposée », *Sciences Humaines*, vol. 332, no. 1, 2021, p. 13.

de la tenue du référendum⁶. À propos de la chasse, les objectifs du RIP Animaux sont l'abandon des types de chasse considérés comme étant les plus cruels à l'égard des animaux non-humains⁷. La chasse est alors une pratique remise en cause. Ses opposants sont présents dans les associations *welfaristes*⁸, qui luttent pour le bien-être animal, à l'image de la Fondation Brigitte Bardot ; ou encore dans les associations abolitionnistes⁹, qui souhaitent l'abandon de toute forme d'exploitation animale, comme 269 Life. Il existe aussi des mobilisations centrées sur l'objectif de faire cesser la chasse, à l'instar du RAssemblement pour une France sans Chasse. En plus de ces organisations, des personnalités publiques et politiques ainsi que des anonymes font entendre leur opinion en défaveur de la pratique, notamment à travers les médias de masse, où s'expriment les défenseurs de la cause animale comme le montre Valéry Giroux et Renan Larue¹⁰. Alors, nombreux sont les Français qui rejettent, ou du moins ne soutiennent pas, la chasse. Les arguments mobilisés par les détracteurs de la pratique sont d'ordres écologique¹¹ (perturbation de la faune, cartouches au plomb, lâchés d'animaux non-humains élevés), éthiques¹² (usage d'armes contre des êtres considérés comme sensibles dans le cadre du loisir) ou encore sécuritaires¹³ (accidents de chasse). Ils s'organisent et cherchent à institutionnaliser la problématique de la chasse. En effet, la proposition du référendum pour les animaux montre qu'ils tentent d'atteindre directement les institutions régulatrices, en particulier les députés et sénateurs, dont certains se sont ralliés à la cause¹⁴. Ces derniers sont sollicités afin d'ouvrir un débat et d'établir une législation sur la question des animaux non-humains. En ce sens, ce type d'action s'inscrit dans le répertoire d'actions nationales-autonomes de la typologie faite par Charles Tilly¹⁵.

⁶ « Référendum pour les animaux. Initiative citoyenne », <https://www.referendumpourlesanimaux.fr/>, consulté le 12 février 2021.

⁷ *Ibid.*

⁸ « Idéologie qui accorde de l'importance au bien-être animal sans toutefois remettre en cause leur exploitation systémique. », L. Perrin, « Vers la libération animale », *Ballast*, vol. 7, no. 1, 2019, p. 88.

⁹ « Approche selon laquelle l'utilisation des animaux — comme matière première ou pour leur production — est problématique *en soi*. Celle-ci est considérée comme une oppression, une exploitation qu'il convient de faire cesser. », L. Perrin, « Vers la libération animale », *Ballast*, vol. 7, no. 1, 2019, p. 88.

¹⁰ V. Giroux et R. Larue, « Chapitre III. Les véganes », Valéry Giroux éd., *Le véganisme*, Presses Universitaires de France, 2019, p. 67-94.

¹¹ « Un préjudice écologique », RAssemblement pour une France sans Chasse, <https://www.france-sans-chasse.org/abolition/chasse-et-ecologie>, consulté le 10 février 2021.

¹² « Une activité contraire à l'éthique », RAssemblement pour une France sans Chasse, <https://www.france-sans-chasse.org/abolition/chasse-et-ethique>, consulté le 10 février 2021.

¹³ Une source de gêne et d'insécurité », RAssemblement pour une France sans Chasse, « <https://www.france-sans-chasse.org/abolition/chasse-et-insecurite>, consulté le 10 février 2021.

¹⁴ « Ils et elles sont 151 parlementaires à soutenir le RIP », <https://www.referendumpourlesanimaux.fr/>, consulté le 12 février 2021

¹⁵ C. Tilly, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, no. 4, octobre 1984, p. 97.

L'utilisation du répertoire local-patronné¹⁶ peut aussi s'observer à travers des actions menées directement à l'encontre d'une partie de chasse, comme c'est le cas des sabotages de chasse à courre, durant lesquelles des militants agissent localement pour entraver l'activité des chasseurs. Le groupe Abolissons la Vènerie Aujourd'hui¹⁷ procède comme cela.

Or, depuis la publication du décret du 4 juin 2010, codifié à l'article R. 428-12-1 du code de l'environnement, ces actes d'empêchement du déroulement normal de la chasse sont punis d'une contravention de 5^e classe¹⁸. Cependant, ce décret est jugé insuffisant par une partie de l'Assemblée Nationale qui a formulé une proposition de loi en 2019, visant à porter ces actes d'entrave de la chasse au titre de délits. Les motifs d'une telle proposition sont la violence et la dangerosité qui en émaneraient. Le texte mentionne, entre autres, la « *maltraitements envers les chiens de chasse* », « *des agressions de chasseurs* » ou encore la « *destruction de miradors* »¹⁹. Pour les signataires de la proposition de loi, il s'agit de protéger les chasseurs qui, selon eux, œuvrent à la protection de l'environnement²⁰. Pourtant, bien qu'une majeure partie de l'opinion publique soit réfractaire à la pratique, celle-ci trouve encore des soutiens dans la classe politique. L'annonce d'un rabais de 50% du prix du permis de chasser, faite par Emmanuel Macron, après s'être entretenu avec Willy Schraen, président de la Fédération Nationale des Chasseurs (ci-après FNC), confirme le soutien politique. Cette réunion s'est tenue en présence de Thierry Coste, conseiller politique de la FNC et secrétaire général du Comité Guillaume Tell, qui a pour objectif la défense des intérêts des utilisateurs d'arme à feu, dont les chasseurs font partie²¹. Thierry Coste est alors une figure importante du *lobby* cynégétique, qui constitue un moyen de défense privilégié de la chasse. En effet, comme le montrent Julian Misch et Julien Weisbein, les fédérations de chasseurs tendent à favoriser la défense de leurs intérêts auprès du politique, par rapport à l'utilisation du répertoire d'actions populaires²². L'usage du *lobbying* leur permet

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ « Nouvelle altercation entre pro et anti chasse à courre dans l'Aisne », *Oise Hebdo*, 10 février 2021, consulté le 10 février 2021.

¹⁸ Décret du 4 juin 2010, codifié à l'article R. 428-12-1, *Code de l'environnement*, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022317722/, consulté le 25 mai 2021.

¹⁹ « Proposition de loi tendant à créer un délit d'entrave à un acte de chasse », Assemblée Nationale https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b2149_proposition-loi, consulté le 19 février 2021.

²⁰ *Ibid.*

²¹ J. Baldacchino, « Thierry Coste, le lobbyiste au tableau de chasse politique bien rempli », *France Inter*, 28 août 2018, <https://www.franceinter.fr/politique/thierry-coste-le-lobbyiste-au-tableau-de-chasse-politique-bien-rempli>, consulté le 25 mai 2021.

²² J. Misch et J. Weisbein, « L'Europe comme cause politique proche ? Contestation et promotion de l'intégration communautaire dans l'espace local », *Politique européenne*, vol. 12, no. 1, 2004, p. 99.

davantage d'influencer les instances décisionnelles que les mobilisations non-conventionnelles, comme les ouvertures de chasses illégales, desquelles les fédérations se distancient progressivement, comme le montre Mischi²³. Il explique que cela est dû à la perte d'influence locale des chasseurs, dès les années 1970, notamment en raison de la défection de la petite bourgeoisie rurale ainsi que des contraintes de plus en plus nombreuses portant sur la pratique, notamment en matière de législation, et sa délégitimation croissante. Les chasseurs doivent alors s'investir en politique à l'échelle nationale, pour espérer défendre leurs intérêts. Les actions conventionnelles sont valorisées en raison de la contre-productivité des actions violentes, notamment parce qu'elles font l'objet de répression²⁴. Alors, les chasseurs utilisent la représentation d'intérêts afin de sceller des alliances avec le pouvoir politique, comme en témoigne le livre de Willy Schraen, *Un chasseur en campagne*, préfacé par Eric Dupont-Moretti²⁵, Garde des Sceaux. Le ministre de la justice y défend la pratique contre ceux qu'il nomme les « *ayatollah de l'écologie* », autrement dit, les opposants à la chasse. Cet exemple montre l'importance qu'attachent les chasseurs à la quête de soutiens dans le monde politique, afin d'espérer voir leurs intérêts défendus, face aux volontés d'interdire ou de limiter leur pratique.

Vouloir étudier la chasse revient alors à se confronter à un monde complexe et en constante évolution, qui connaît non seulement des détracteurs, mais doit aussi s'adapter à son temps. En effet, la pratique a changé, en parallèle des mutations structurelles de la société française, comme l'explique Christian Estève²⁶. Elle est ainsi passée de privilège, aboli avec la Révolution française²⁷, à pratique encadrée par la loi du 3 mai 1844²⁸. Par ailleurs, la chasse a également été confrontée aux modifications de l'espace rural, dues aux impératifs de productivité de l'agriculture, en particulier depuis la seconde moitié du XXe siècle²⁹. En parallèle de ces différentes dynamiques et contraintes, le nombre de chasseurs en France est en baisse depuis 1975, où ils étaient 2,2 millions, contre 1,1

²³ J. Mischi, « Les militants ouvriers de la chasse. Éléments sur le rapport à la politique des classes populaires », *Politix*, vol. 83, no. 3, 2008, p. 150.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ E. Dupont-Moretti, préface dans W. Schraen, *Un chasseur en campagne*, 2020,

²⁶ C. Estève, « Le droit de chasse en France de 1789 à 1914. Conflits d'usage et impasses juridiques », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 21, no. 1, 2004, p. 73-114.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ M. Nicolin, « Loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse, expliquée par la jurisprudence des cours royales et de la cour de cassation », Paris, 1846, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2067608.image>, consulté le 19 février 2021.

²⁹ H. Flatrès, P. Flatrès, « Mutations agricoles et transformations des paysages en Europe », *Noroi*, n°173, Janvier-Mars 1997, « Crises et mutations agricoles et rurales », p. 173-193.

million aujourd'hui³⁰. Le nombre officiel de pratiquants reste important, en comparaison à d'autres activités comme le tennis, dont les licenciés sont moins nombreux, alors qu'ils s'agit du deuxième sport français en terme d'adhérents³¹. Le nombre conséquent de chasseurs semble aller à contre-courant de la délégitimation croissante de la pratique dans l'opinion publique. En effet, tandis que nombreux sont ceux qui critiquent la chasse, d'autres s'y adonnent.

L'interrogation au cœur de ce mémoire est alors la suivante : comment, malgré les différents paramètres qui font la particularité de la chasse par rapport à d'autres loisirs, certains individus entreprennent une carrière de chasseur, et à quel prix ?

Il semblerait en effet qu'il existe certaines dispositions qui permettent l'engagement dans la chasse. Alors, pour tenter d'apporter une réponse à ce questionnement, nous mobiliserons la notion de *carrière*, introduite en sociologie par Everett C. Hughes³², pour comprendre comment les individus deviennent chasseurs et dans quelles conditions ils le sont. Pour ce faire, nous mettrons en lumière leurs pratiques et interactions, leur position sociale ainsi que le rôle de l'institution, indissociable de la carrière de chasseur, pour reprendre l'apport d'Erving Goffman³³ à la notion de carrière. Nous nous concentrerons sur une zone géographique en particulier, en s'intéressant exclusivement aux chasseurs bas-rhinois. Au vu des particularités régionales, en matière de droit et de biodiversité, il serait peu pertinent d'essayer de généraliser les logiques observées dans un territoire, à l'ensemble du pays, comme l'explique Christophe Traïni³⁴. La chasse en Alsace-Moselle est soumise au droit local, cela implique des spécificités qu'on ne peut observer ailleurs. Par exemple, le gibier y est considéré comme le patrimoine de la commune, contrairement au reste du pays où il est la propriété de personne mais peut être accaparé par ceux qui en ont le droit. Il y a également des traditions propres à ces départements, qui découlent d'un héritage germanique, comme

³⁰ A.-A. Durand, « Sur 1,1 million de chasseurs, moins de 10 % possèdent un permis national », *Le Monde*, 29 août 2018, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/08/29/sur-1-1-million-de-chasseurs-moins-de-10-possedent-un-permis-national_5347594_4355770.html, consulté le 25 mai 2021.

³¹ « Répartition des licences sportives et autres titres de participation (ATP) par fédération française agréée en 2019 », *Ministère chargé des sports*, 2019, <https://www.sports.gouv.fr/organisation/publications/statistiques/donnees-detaillees/Donnees-detaillees-2019>, consulté le 25 mai 2021.

³² E. Hughes, *Men and Their Work*, Westpoint, Greenwood Press Reprint, 1958.

³³ E. Goffman, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, traduit de l'anglais par Liliane Lainé, Éditions de Minuit, 1968.

³⁴ C. Traïni, « Territoires de chasse », *Ethnologie française*, vol. 34, no. 1, 2004, p. 41-48.

lorsque les chasseurs se saluent en vieil allemand avec l'expression « *Waidmannsheil*³⁵ » ; nous en développerons d'autres aspects par la suite.

La pratique ayant déjà soulevé de grandes questions dans le champ académique, nous intégrerons dans notre travail les apports des sociologues à ce propos. Dans les années 1980, Jean-Claude Chamboredon appréhendait la chasse sous le prisme de la ruralité et mettait notamment en lumière l'opposition entre la chasse bourgeoise et la chasse populaire ; en plus de montrer qu'il s'agit d'une pratique permettant la réactualisation de valeurs paysannes en péril^{36,37}. Ensuite, Bertrand Hell s'est attaché à analyser la chasse à travers les groupe de chasseurs, ce qui lui a permis de dresser une typologie des pratiquants³⁸. Dès la fin des années 1990, Hubert Peres insistait sur la dimension politique du loisir, sa normalisation et ses répercussions³⁹. L'aspect politique est également souligné par Julian Mischi, qui identifie un renouvellement des mobilisations⁴⁰ – notamment ouvrières⁴¹ – à travers la chasse, ainsi que l'appropriation de la politique européenne qui est faite par les chasseurs, avec Julien Weisbein⁴². Enfin, Yann Raison du Cleuziou montre la conflictualité qui découle des différentes représentations de la nature que se font les groupes d'usagers du territoire qu'il étudie, ainsi que de l'essor de l'argument écologiste dans les discours des chasseurs^{43,44}. Ces différents travaux permettront d'enrichir ce mémoire, qui néanmoins traitera d'un autre aspect de la pratique, dans la mesure où ce sont particulièrement les carrières des chasseurs qui seront analysées.

Pour comprendre comment on devient et on est chasseur, ce mémoire s'appuie sur une enquête qualitative. Les contraintes liées à l'exercice et au contexte sanitaire ont cependant entravé le travail de terrain. En effet, il n'a pas été possible de réaliser

³⁵ « Bonne chance », « bonne chasse », en vieil allemand.

³⁶ J.-C. Chamboredon, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Études rurales*, n°87-88, 1982, « La chasse et la cueillette aujourd'hui », p. 233-260.

³⁷ M. Bozon, J.-C. Chamboredon, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique. » *Ethnologie Française*, vol. 10, no. 1, 1980, p. 65-88.

³⁸ B. Hell, « De la nécessité du hasard: Les gestes de chasse des équipes communales (France de l'Est) », *Ethnologie Française*, 17(2/3), 1987, p. 201-208.

³⁹ H. Peres, « Entre désenchantement et réenchantement: Chasser en Chalosse », *Études Rurales*, (147/148), 1998, p. 99-113.

⁴⁰ J. Mischi, « Protester avec violence. Les actions militantes non conventionnelles des chasseurs », *Sociologie*, vol. 3, no. 2, 2012, p. 145-162.

⁴¹ J. Mischi, « Les militants ouvriers de la chasse. Éléments sur le rapport à la politique des classes populaires », *Politix*, vol. 83, no. 3, 2008, p. 105-131.

⁴² J. Mischi et J. Weisbein, « L'Europe comme cause politique proche ? Contestation et promotion de l'intégration communautaire dans l'espace local », *Politique européenne*, vol. 12, no. 1, 2004, p. 84-104.

⁴³ Y. Raison du Cleuziou, « La nature embrigadée. Conflit en baie de Somme », *Ethnologie française*, vol. 37, no. 1, 2007, p. 153-162.

⁴⁴ Y. Raison du Cleuziou, « De la résistance à la subversion », *Études rurales*, vol. 181, no. 1, 2008, p. 133-148.

d'observation, en raison des consignes de distanciation sociale qui ont empêché la pratique ordinaire de la chasse. Pour y pallier, cette étude se fonde, en partie, sur une analyse de presse ; d'une part sur la lecture du bimestriel *Infos'Chasse 67*, diffusé par la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin depuis 2005 ; et, d'autre part, sur les interventions médiatiques du président de la fédération, Gérard Lang. Des entretiens approfondis ont aussi été réalisés avec des chasseurs, cependant, seuls quatre ont pu être menés, trois au domicile des enquêtés, le dernier en visioconférence. L'ambition de départ était d'en mener bien plus, néanmoins, nous avons dû composer avec de nombreuses non-réponses et refus, qui peuvent s'expliquer non seulement par la pandémie, mais aussi par une possible méfiance des chasseurs à l'égard des profanes, susceptibles d'être des détracteurs. En effet, s'intéresser à la chasse, qui est une pratique majoritairement masculine⁴⁵, lorsqu'on est une jeune femme, peut paraître curieux. À propos de nos enquêtés, celui interrogé par écrans interposés a pu être sollicité grâce aux informations de contact collectées sur le site de la fédération bas-rhinoise, tandis que les autres sont issus de notre réseau social. Cependant, si ces derniers nous étaient connus, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une enquête par dépaysement⁴⁶ car la pratique nous était, au départ, obscure.

En nous intéressant aux chasseurs, nous avons pu identifier deux phases dans leur carrière. Dans un premier temps nous tâcherons de rendre compte de la période de pré-institutionnalisation, pendant laquelle l'individu découvre la pratique et apprend à l'apprécier. Cela nous permettra de montrer comment on devient chasseur.

Ensuite, il s'agira de mettre en lumière l'entrée dans l'institution, permise par le passage du permis de chasser. Nous tenterons dans ce second chapitre de caractériser l'institutionnalisation, afin de montrer comment on est chasseur.

⁴⁵ « Les chasseurs aujourd'hui », Fédération Nationale des Chasseurs, <https://www.chasseurdefrance.com/decouvrir/les-chasseurs-aujourd'hui/>, consulté le 26 avril 2021.

⁴⁶ S. Beaud, F. Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 2003.

CHAPITRE 1 : DEVENIR CHASSEUR

Dans ce chapitre, il sera question de la manière dont on devient chasseur. Pour cela, nous mobiliserons la notion de carrière. Cette dernière a d'abord été utilisée par Everett C. Hughes pour ses travaux sur les professions⁴⁷, puis par Howard S. Becker dans *Outsiders*⁴⁸, et a pour objectif de rendre compte des différentes étapes qui mènent à l'engagement dans une pratique ; et ce, pour identifier comment l'individu devient chasseur. Si Becker omet les dispositions sociales dans son analyse interactionniste des fumeurs de cannabis, les travaux d'autres auteurs, comme ceux de Muriel Darmon sur les anorexiques⁴⁹, montrent l'importance de la position sociale dans la carrière. Darmon, dans le sillage d'Erving Goffman, dans *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*⁵⁰, démontre aussi l'importance de l'institution. Tous deux commencent par développer les différentes étapes menant à l'entrée dans l'institution, avant de caractériser celle-ci. Si les malades mentaux de Goffman et les jeunes anorexiques de Darmon le sont déjà avant d'entrer dans l'institution, les chasseurs ne peuvent être considérés en tant que tels durant la phase de pré institutionnalisation. C'est pourquoi nous nous pencherons ici sur la façon dont ils découvrent l'activité et apprennent à l'apprécier. Pour ce faire, notre attention portera sur les interactions déterminantes des individus ainsi que sur leurs positions sociales. Cependant, la carrière de chasseur étant coûteuse – en matière de temps, d'argent et d'énergie – il s'agira de voir à quelles conditions les individus maintiennent leur engagement. Nous mobiliserons alors le concept de rétributions – matérielles, sociales et symboliques – emprunté à la sociologie du militantisme et notamment à Daniel Gaxie⁵¹, qui note que les carrières militantes durent lorsqu'elles engendrent des gratifications, qui contrebalancent les coûts liés à l'engagement.

I) Les premiers pas dans le monde de la chasse

Dans cette première partie nous essayerons de montrer les facteurs qui favorisent l'engagement dans la chasse. Le rôle de la socialisation primaire et des interactions des individus seront analysés. Nous verrons ensuite que ces deux aspects trouvent une

⁴⁷ E. Hughes, *Men and Their Work*.

⁴⁸ H. S. Becker, *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, New York, The Free Press of Glencoe, 1963.

⁴⁹ M. Darmon, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, La Découverte, 2008.

⁵⁰ E. Goffman, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*.

⁵¹ G. Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27^e année, no. 1, 1977, p. 123-154.

résonnance à condition qu'ils s'inscrivent dans un espace social favorable au commencement d'une carrière dans la chasse.

A) La socialisation à la chasse, une histoire de génération ?

Nous verrons que la socialisation primaire semble jouer un rôle essentiel dans la carrière des chasseurs. Emile Durkheim pense ce processus comme l'inculcation de normes transmises par les aînés aux plus jeunes⁵². Ces normes façonnent les goûts et pratiques des individus. Cependant, nous verrons qu'il ne suffit pas toujours d'être socialisé à la pratique dans l'enfance pour passer son permis de chasser à 16 ans⁵³. C'est pourquoi il conviendra de voir comment la socialisation primaire abouti à l'engagement dans la chasse.

1) *Un héritage familial*

Dans certains cas, la chasse est une histoire de famille. C'est ce que nous explique Rémi :

Bah c'est une histoire de famille hein, je suis là-dedans depuis que je sais marcher, depuis que euh ouais depuis que je suis grand je vais avec mon père, je vais avec mon oncle, c'est une histoire de famille, c'est dans la culture de chez nous quoi, c'est de chasser, de manger du gibier, de transformer bah la venaison pour l'avoir dans l'assiette quoi, c'est... voilà, d'autres ils font du foot, d'autres ils font de l'équitation, moi c'est être dehors à la chasse quoi.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

La socialisation primaire à la chasse, dont a bénéficiée Rémi, a directement débouché sur son entrée dans la carrière. La chasse fait partie du capital culturel de sa famille, qu'il a « *intériorisé* » à travers sa socialisation, comme l'explique Pierre Bourdieu⁵⁴, avant de l'« *extérioriser* » en devenant chasseur. En ce sens, la chasse est une norme qui s'est imposée à Rémi dès son enfance. Par ailleurs, son père et son oncle appartiennent à la génération qui a dû passer le permis – instauré en 1975⁵⁵ – pour pouvoir chasser. La pratique était alors institutionnalisée, et est progressivement devenue un loisir. En effet,

⁵² E. Durkheim, *Éducation et sociologie*. Paris: Les Presses universitaires de France, 1968, 121 p.

⁵³ Âge à partir duquel il est autorisé de passer l'examen (« L'examen du permis de chasser », Fédération Nationale des Chasseurs, <https://www.chasseurdefrance.com/pratiquer/permis-de-chasser/#:~:text=Faire%20valider%20son%20permis%20de,avoir%20au%20moins%2016%20ans>, consulté le 25 mai 2021).

⁵⁴ P. Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle »*, Librairie Droz, 1972.

⁵⁵ « Arrêté du 30 juin 1975 fixant les modalités de délivrance, de visa et de validation du permis de chasser et de procédure de versement à l'office national de la chasse des redevances cynégétiques lui revenant », *Légifrance*, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006074478/>, consulté le 20 avril 2021.

la normalisation de la pratique l'a faite passer d'activité paysanne à un sport, petit à petit délaissée par les agriculteurs, comme l'expliquent Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon⁵⁶. La chasse a pu être considérée comme un loisir par les agents socialisateurs de Rémi, ce qui explique pourquoi il compare la chasse à d'autres sports. Ses propos laissent penser que c'est un loisir central dans sa famille, puisqu'il dit, par exemple, avoir été habitué à consommer du gibier. C'est dans ces conditions que Rémi a pu entamer sa carrière dès la fin de son adolescence, car c'est une activité à laquelle il a été socialisé et qu'il a poursuivie. La chasse comme capital culturel familial se note aussi à travers la fête d'anniversaire d'un enfant de 7 ans, organisée par son père au Cyné'tir (espace d'entraînement au tir) de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin (ci-après FDC 67) ; comme en témoigne cet extrait paru dans *Infos'Chasse 67* :

Pour l'anniversaire des 7 ans de la petite Claire, ses parents souhaitaient « une touche d'originalité ». Ils lui ont ainsi organisé une réservation du Cyné'Tir et du Mobil'Faune⁵⁷ pour le samedi 15 novembre dernier et invité ses copains et copines. Un anniversaire qu'elle n'est pas prête d'oublier à en croire le récit de ses parents. Et une autre surprise attendait la petite Claire: sa première sortie à la chasse au petit gibier avec son papa⁵⁸.

Si nous ne savons pas encore si la fillette deviendra à son tour chasseuse, il est certain qu'elle est socialisée à la chasse comme un loisir, et non comme une pratique instrumentale, paysanne, comme elle a pu l'être autrefois⁵⁹. Un autre exemple réside dans l'entretien réalisé avec Joël, 58 ans, chasseur depuis une dizaine d'années. Durant tout l'entretien, son petit-fils Malo, d'environ 10 ans, était présent. Le père de Malo, gendre de Joël, chasse également. L'enfant est socialisé à ce sport : son père et son grand-père l'y initient. Joël affirme en ce sens déjà l'avoir emmené avec lui à la chasse à l'affût, sur un mirador :

Parce qu'au niveau du mirador ils sont plus tranquilles, ils viennent, ils regardent. Ils euh ... hein Malo, toi t'étais déjà avec aussi hein !
[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

⁵⁶ M. Bozon et J.-C. Chamboredon, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique ». *Ethnologie Française*, 10(1), 1980, p. 65-88.

⁵⁷ Le Mobil'Faune est une exposition ambulante de spécimens de la faune locale naturalisés, que propose la FDC 67.

⁵⁸ « Un événement «pas ordinaire» et une première au Cyné'Tir », *Infos'Chasse 67*, no. 54, février 2015.

⁵⁹ M. Bozon et J.-C. Chamboredon, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », p. 80.

De fait, le garçon présente un intérêt pour la pratique, il écoutait attentivement ce dont nous parlions durant l'entretien, et murmurait discrètement des informations à son grand-père, comme le montrent ces propos de son grand-père :

En fait on fait 2 battues, on fait une battue pour tout ce qui est grand gibier notamment chevreuil ou sanglier s'il y en a, Malo vient de le dire tout à l'heure, effectivement on a déjà tiré un sanglier chez nous aussi.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

Dans ces trois cas de socialisation primaire, les agents socialisateurs appartiennent à la génération qui a commencé à chasser après l'institutionnalisation de la pratique, due à l'instauration du permis de chasser. Nous pouvons penser que cette génération entretient un autre rapport à la pratique que ses aînés, pour lesquels la chasse était une activité paysanne. La génération des parents de Rémi, Malo et la petite fille de l'article, est celle qui est arrivée après que la dépaysement et la normalisation de la pratique ont commencé⁶⁰. Ils ont donc pu appréhender la chasse comme un passe-temps. Nous allons voir que nos autres enquêtés n'ont pas été socialisés à la chasse à la même époque ; ni se sont engagés directement dans la pratique, à l'inverse de Rémi. C'est pourquoi nous avançons l'idée qu'il y aurait une condition générationnelle à l'aboutissement immédiat, ou non, de la socialisation à une entrée en carrière.

2) *Socialisation primaire et engagement différé*

Les autres enquêtés, qui ont entre 57 et 60 ans, appartiennent à la génération du père de Rémi. Ils ont aussi été socialisés à la pratique dans leur enfance, pendant laquelle ils ont eu leurs premières expériences dans le monde de la chasse, comme le racontent Jean-Paul et Joël :

MB ; Ok, et avant d'avoir passé le permis t'étais traqueur alors ?

Jean-Paul : Peut-être un an avant oui, j'ai traqué plusieurs fois. Et même déjà en étant jeune, y avait Léo, il chassait encore, je sais pas si tu l'as connu le Léo ?

MB : Non.

Jean-Paul : Et déjà avec les Suisses, avec les trucs euh... au restaurant là en bas, y avait toujours les repas, là aussi j'ai traqué plusieurs fois, j'avais 12-13 ans hein. Et ça c'est resté, ça, hein. Ça m'a toujours, ça m'a toujours euh... c'est ça qui m'a motivé hein, comme on dit.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

⁶⁰ *Ibid.*

Alors moi j'ai traqué une ou deux fois dans ma vie. Euh, c'était une première fois avec mon grand-père, je devais avoir... je devais être un petit peu plus âgé que Malo, je devais avoir 10 ans. Je me rappelle il faisait froid. Il faisait froid, on passait par des ruisseaux, j'avais les bottes pleines d'eau tout ça, ça m'a déplu.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

Jean-Paul explique avoir assisté à des battues en tant que traqueur quand il était enfant, par le biais de son oncle, Léo, qui était agriculteur. Joël a, quant à lui, été socialisé à la chasse *via* son grand-père, mais en garde un mauvais souvenir. En ce qui concerne le dernier interviewé, Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié et chasseur depuis une dizaine d'années, bien qu'il n'évoque pas d'expérience similaire, ses parents étaient agriculteurs. Il a donc pu être socialisé à la chasse paysanne, pour préserver les cultures notamment. Ces trois enquêtés ont été socialisés à la pratique dans leur enfance, mais ont attendu trois décennies pour commencer à chasser. Si la mauvaise expérience de Joël pourrait constituer la raison pour laquelle il ne s'est pas engagé plus jeune ; Pascal et Jean-Paul n'ont rien évoqué de la sorte. Il convient alors de penser que la cause d'un engagement tardif dans la carrière est autre. En effet, il semblerait que ce soit plutôt un phénomène générationnel ; tous les trois venant de milieu rural, ils ont été socialisés à une chasse paysanne. Ils ne l'ont alors pas perçue comme un loisir mais comme un travail, c'est ce que montrent les propos de Jean-Paul et Pascal :

Faut pas croire que les chasseurs c'est la belle vie hein, c'est un très dur métier hein.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Dans chaque société y a des journées de travail où on fait des miradors, des trucs, des... repeindre la cabane *oder*⁶¹ refaire... toujours quelque chose à faire, hein. Mais c'est... pff... rentrer du maïs dans les silos... c'est du boulot hein.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

Ainsi, le rapport instrumental à la pratique, entretenu par les générations précédentes, peut expliquer pourquoi Jean-Paul, Joël et Pascal n'ont pas directement commencé leur carrière. A l'inverse de Rémi, ils ont d'abord découvert la chasse comme une pratique utilitaire, qu'ils n'ont pas eu besoin de perpétuer dans un premier temps, étant tous les trois partis travailler en ville. Cependant, ce premier aperçu de la pratique est *resté*, comme le dit Jean-Paul. Ils ont donc effectivement incorporé des « *façons de faire* ⁶² », mais il leur a fallu attendre des incitations pour commencer plus tard.

⁶¹ « ou » en dialecte alsacien.

⁶² M. Darmon, *La socialisation*, 2^{ème} édition, 2010, p.6.

B) Des interactions décisives

Lorsque la socialisation primaire ne débouche pas directement sur une entrée en carrière, ce sont les interactions des individus, une fois adultes, qui vont permettre aux « *façons de faire*⁶³ » assimilées durant leur enfance d'aboutir à l'engagement dans la chasse. Afin de rendre compte du rôle de la socialisation secondaire, nous nous intéresserons d'abord aux agents de socialisation avant de voir que commencer par traquer peut constituer une étape avant de s'engager dans la chasse.

1) *L'importance des agents de socialisation secondaire*

Les agents de socialisation secondaire semblent être déterminants dans la carrière des individus chez qui la socialisation primaire n'a pas eu pour résultat une pratique immédiate de la chasse. Nous verrons d'abord qu'il existe des incitateurs avant de nous intéresser aux accompagnateurs, pour reprendre les rôles clés dans une carrière, identifiés par Muriel Darmon⁶⁴.

a) *Des incitateurs*

Une carrière débute souvent, comme le montre Darmon, avec les jeunes anorexiques, par des incitations émises par des proches⁶⁵. L'analyse des entretiens met en lumière qu'on n'entre pas dans le monde de la chasse seul, sans incitateur, qui « *appartiennent au groupe familial, des proches ou des pairs* » et qui font envisager à l'individu une carrière⁶⁶. Les récits collectés sur l'entrée dans la pratique mettent en lumière ce rôle et montrent que les enquêtés sont invités à découvrir la chasse, à l'instar de Pascal :

Bah j'ai commencé à chasser par mon voisin, il avait le permis de chasse et il était partenaire dans une belle région de R., où il était partenaire pendant 19 ans, il a toujours dit « Viens, hop Pascal ! Viens avec, on va à la chasse, tu vas traquer au début comme ça tu verras ».
[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Ici l'incitateur est le voisin et ami de Pascal, Jean-Paul, qui est également l'un des enquêtés de ce mémoire. Les incitations peuvent aussi venir du cercle familial, comme c'est le cas pour Joël, qui a pu découvrir la pratique avec son gendre :

⁶³ M. Darmon, *La socialisation*, p.6.

⁶⁴ M. Darmon, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, La Découverte, 2008, p. 111.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

Steph', le gendre, le papa à Malo, il était chasseur déjà. Quand il est venu, il était chasseur déjà, et puis il a fait connaissance avec des gens des environs et là il était partenaire pendant un bout de temps à R., et c'est là que euh... il m'a emmené. Des fois le soir, des fois le matin, pour voir comment ça se passait.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

Dans les deux cas, ce sont des proches qui font découvrir la pratique à l'enquêté. Cela accroît l'impact de ces encouragements dans l'engagement de l'individu, comme l'explique Muriel Darmon⁶⁷. En effet, la qualité d'ami, de voisin et de gendre peut amplifier ce phénomène, dans la mesure où l'enquêté est souvent en contact avec ces personnes, et donc fréquemment exposé à leur influence. Parallèlement au rôle de ces acteurs, il convient de noter l'importance relative des incitations institutionnelles. En ce sens, la FDC 67 permet aux non-initiés de découvrir la pratique, grâce à la chasse accompagnée. Pour ce faire, la fédération a instauré une formation « *accessible à toute personne de plus de 15 ans désireuse de découvrir la chasse avant de passer l'examen du permis de chasser*⁶⁸ ». La formation est payante et obligatoire, pour pouvoir accompagner ou être accompagné à la chasse. La chasse accompagnée permet d'avoir un aperçu de la pratique avant de devenir chasseur. Cependant pour découvrir la pratique par ce biais, il faut connaître quelqu'un qui accepte de suivre et payer cette formation. Le rôle de la FDC 67 est en ce sens secondaire. Il peut cependant être plus important lorsque la fédération procède à la promotion du permis, comme l'explique Jean-Paul, qui a commencé sa carrière grâce à cela, mais aussi les enfants de Joël, qui ont passé leur permis car il était offert aux jeunes :

J'ai lu ça dans le journal, « permis de chasse », et qu'ils passent le permis *oder*⁶⁹... pour passer le permis, j'ai vu ça. J'ai dit « hop, maintenant je le fais ».

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

En 2009 la Fédération avait fait une sorte de promotion pour les moins de 20 ans, si je me rappelle pas ou euh... ou les moins de 25 ans, de passer le permis gratuitement.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

La fédération s'appuie sur l'incitation financière et la visibilité médiatique afin que les individus commencent à chasser. Qu'ils soient physiques ou institutionnels, les agents socialisateurs ont permis à la socialisation primaire de nos enquêtés de déboucher sur un

⁶⁷ *Idem.*, p.113.

⁶⁸ « L'autorisation de chasser accompagné », FDC 67, <http://fdc67.fr/formation-ca/>, consulté le 25/03/2021.

⁶⁹ « ou » en dialecte alsacien.

engagement dans la pratique. En revanche, pour Rémi qui est devenu chasseur dès la fin de l'adolescence, aucune incitation n'a été requise pour qu'il s'investisse, sa socialisation primaire ayant directement abouti sur un engagement.

b) *Des accompagnateurs*

Les futurs chasseurs sont aussi socialisés à cette pratique par les accompagnateurs⁷⁰ (qui peuvent s'ajouter aux incitateurs). Si, dans la carrière des anorexiques de Muriel Darmon, ces derniers sont les personnes qui commencent un régime avec la future anorexique (sans nécessairement le devenir elles-mêmes) ; dans le cadre de ce mémoire, ce sont les personnes qui entrent dans le monde de la chasse avec les enquêtés. C'est le cas pour Joël qui nous explique que ce sont ses enfants, Gaëtan et Nina, qui ont d'abord eu l'idée de passer le permis de chasser, et qui l'ont convaincu de le passer avec eux :

Gaëtan et Nina ont dit ça pourrait leur plaire, avoir un permis supplémentaire, c'est toujours quelque chose, c'est bien et euh... bah moi j'ai dit « écoute, moi je vais voir si j'ai encore les capacités de passer un examen ». Et j'ai dit hop, je fais avec.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

A l'inverse des incitateurs, les accompagnateurs ne font pas partie du monde de la chasse mais souhaitent y entrer avec quelqu'un. Pour Joël, le fait d'être entouré d'accompagnateurs – et ce, d'autant plus qu'ils sont proches, puisque ce sont ses enfants – a été l'élément déclencheur dans le passage de l'examen, puisque le passer à plusieurs a constitué pour lui un défi personnel (« *voir si j'ai encore les capacités* »). Bien qu'il ait confié avoir eu des expériences de rabatteur auparavant, ce sont ses enfants qui lui ont fait franchir le cap du passage de l'examen. En ce sens, nous pouvons penser que la chasse étant une pratique souvent collective (nous développerons ce point plus tard), ce peut être rassurant d'entrer simultanément dans la carrière et de ne pas se confronter seul à cet univers, comme l'explique Joël :

Et puis je veux dire déjà au début, si tu, si tu as les bonnes personnes, si tu les connais déjà auparavant c'est plus facile que si tu rentres dans un groupe où y a déjà des chasseurs qui se connaissent, où comme pour euh... Pascal. Pour moi ce serait assez difficile, tu vois de... et là on se connaissait.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

⁷⁰ M. Darmon, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, p.118.

Le rôle des accompagnateurs peut s'expliquer par un effet d'entraînement, que nous pouvons emprunter aux sciences économiques⁷¹. Les individus imitent leurs pairs, ce comportement découle d'un processus d'identification au groupe d'appartenance⁷² (ici la famille), en clair, ils imitent les personnes dont ils sont proches.

2) *Commencer par traquer*

Pour découvrir la pratique, les futurs chasseurs ont plusieurs possibilités ; ils peuvent accompagner un chasseur à la chasse en battue (à condition que l'autorisation de chasser accompagné ait été délivrée), accompagner un chasseur à la chasse à l'affût (en se postant avec lui sur un mirador) ou aller à la chasse en battue en tant que traqueur (i.e. rabatteur). Cette dernière possibilité est l'option qui a été adoptée par tous les chasseurs interrogés pour ce travail. Pascal a été incité par son ami Jean-Paul à commencer par traquer, comme il l'explique :

Pascal : [...] maintenant je fais pratiquement déjà une dizaine d'années chasseur, en 2009 j'ai fait le permis mais j'ai traqué quelques années avant déjà.

MB : Ok et t'as commencé à traquer quand, tu te rappelles ?

Pascal : Bah ouais je.. 10 ans avant.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Cette première étape s'inscrit donc dans les différentes interactions déterminantes du début de carrière du chasseur. À l'image des jeunes anorexiques qui commencent par un régime⁷³, les chasseurs commencent par la traque. Devenir traqueur est plus simple et rapide que devenir chasseur : nul besoin de passer le permis, ni de posséder d'arme ou de faire partie d'une société de chasse. Il n'y a pas de coût en terme d'argent et pas autant en terme de temps (nécessaire au passage du permis). Au contraire, traquer est rémunéré. Les traqueurs tirent une rétribution matérielle⁷⁴ directe de leur pratique, comme l'expliquent nos enquêtés :

D'habitude, les traqueurs c'est plus des jeunes. Mais au début j'avais gagné des sous, pas perdre des sous.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

⁷¹ C.-D., Echaudemaison, « Effet d'imitation », *Dictionnaire d'économie*, Nathan, 2006.

⁷² H. Kelman, « Compliance, identification, and internalization three processes of attitude change », *Journal of Conflict Resolution*, Harvard University, 1958, p. 50-61.

⁷³ *Idem.*, p. 109.

⁷⁴ G. Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », p. 139.

La deuxième fois que j'ai traqué là j'étais déjà un petit peu plus âgé, là c'était pour me faire de l'argent, et euh... à l'époque je sais plus, c'était, aujourd'hui c'est 20 ou 30 euros, à l'époque c'était 20 ou 30 francs, mais c'était toujours ça.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

La rétribution financière semble ici être un facteur clé dans le choix de traquer. Le plus jeune chasseur interviewé, Rémi, déclare partager son temps entre la chasse et la traque :

Je fais à peu près 50% dans la traque et 50% posté, enfin en poste, enfin chasseur quoi.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

En revanche, les plus âgés ont abandonné cette pratique après l'obtention du permis de chasser. En effet, si la traque offre des rétributions matérielles, il s'agit toutefois d'une activité physiquement difficile. Outre le fait d'être plus dangereuse que la chasse, elle est usante. L'âge et la condition physique des individus sont alors déterminants, comme le disent nos enquêtés les plus âgés :

Pascal : Traqueur faut être euh.. c'est difficile ! Si y a pas le feu entre les deux traques tu prends très froid, parce qu'on a transpiré, on monte en colline, montagne, sous n'importe... hein. Faut passer dans les trous, sous les troncs, en dessous des troncs, dans les...dans les ronces, partout hein ! Pas facile hein.

MB : Et du coup, t'as commencé à chasser plus parce que c'est euh... c'est difficile d'être traqueur ou... ?

Pascal : A un certain âge c'est mieux de chasser que de traquer, plus jeune on peut courir des kilomètres, ça fait rien, maintenant, à 57 ans tu remarques quand même les kilomètres.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Non quand j'ai eu le permis de chasse c'était fini, je voulais plus traquer. Surtout qu'une journée d'hiver, la dernière traque que j'ai fait à S., il faisait presque nuit, on traquait encore, normalement... y en a ils tiraient encore dans la traque, moi j'ai dit « Yo nan, moi je sors ! ».

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

La traque serait une première étape qui permet de découvrir le monde de la chasse, tout en conservant un engagement modéré dans la pratique, comme en témoigne Pascal qui a effectivement commencé par traquer :

J'ai commencé à chasser parce qu'au début j'ai commencé à traquer avec mon chien.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Cependant, la difficulté physique et les risques peuvent inciter les individus à se détacher du rabattage pour se consacrer à la chasse. La traque apparaît comme un tremplin avant de devenir chasseur, avant de réunir les conditions – en terme d'argent et de permis –

pour chasser ; mais aussi pour découvrir ce monde et y « *prendre goût*⁷⁵ », avant d'*entrer dans l'institution*⁷⁶, comme nous le verrons plus tard.

C) Un espace social favorisant l'entrée en carrière

Si nous avons vu que les agents socialisateurs ainsi qu'une première expérience en tant que traqueur jouent un rôle important dans l'engagement dans la carrière de nos enquêtés, il convient d'inscrire cela dans un espace social, ce à quoi procède Muriel Darmon en s'intéressant aux anorexiques⁷⁷.

1) *Des conditions nécessaires*

Pour pouvoir commencer une carrière de chasseur, il faut que certaines conditions soient remplies. Les individus doivent avoir les capacités financières et le temps pour envisager un engagement dans la pratique et répondre aux incitations de leurs proches.

a) *Avoir du temps*

Pour pouvoir commencer à chasser, il faut avoir du temps. En effet, la chasse est une pratique chronophage, comme l'explique Jean-Paul, qui a réduit son engagement, faute de temps :

MB : Et du coup ça te prenait combien de temps avant, quand t'étais partenaire encore ?

Jean-Paul : Bah les journées de travail c'était peut-être 5 – 6 dans l'année hein, c'était pas trop, mais il fallait avoir le temps hein. C'était surtout un samedi, et le samedi ici hein, quand t'as du boulot... quand t'as du boulot pour toi, hein...

[...]

Jean-Paul : C'était une demi-heure de route hein. Et maintenant si tu tirais encore fallait aller à Strasbourg pour le mettre dans la chambre froide à Strasbourg et de nouveau revenir. Ça te faisait un détour de...

MB : Hum...

Jean-Paul : Mais c'était surtout le temps. Fallait avoir le temps hein.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

Par « *boulot pour toi* », Jean-Paul entend les tâches domestiques. Celles-ci sont relatives à la situation familiale, comme il en témoigne, en nous expliquant qu'il est moins investi depuis qu'il est père :

⁷⁵ L. Bargel, « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », p. 82.

⁷⁶ M. Darmon, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, p. 212.

⁷⁷ *Idem.*, p. 249-297.

Au début j'avais comme une deuxième part hein, tous les samedis tous les dimanches, tu peux dire de début octobre jusqu'à début février, hein. Bah ça, ça je le fais plus, hein. Rien que... surtout avec la gamine, hein. Faut que quelqu'un s'en occupe, hein. et quand j'ai du travail, des fois je la donne à la nourrice, mais le dimanche, tu peux pas toujours venir un dimanche pour dire hop, de garder heu... c'est devenu une contrainte.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

Bien que son parcours soit atypique, car il est devenu père tardivement (à 53 ans, alors que l'âge moyen de parentalité en France en 2013 était de 30 ans pour les femmes et 33 ans pour les hommes⁷⁸), cela nous montre qu'être parent conditionne la pratique. La situation familiale joue donc un rôle sur la carrière, car elle impacte la disponibilité des individus. L'étude de 2015 menée par le FDC 67 pour savoir « *Qui sont les chasseurs du Bas-Rhin*⁷⁹ » montre que l'âge moyen de ces derniers est de 54 ans pour les hommes et 51 ans pour les femmes. Ils et elles sont 3 544 pour les 46-65 ans à avoir fait les démarches pour la validation de leur permis de chasser pour l'année 2013-2014 ; alors que seuls 1 604 des 26-45 ans l'ont validé la même année. L'investissement différent selon l'âge serait dû, d'après la fédération, au fait que les enfants des individus qui approchent la cinquantaine, sont autonomes. Les parents ont alors plus de temps à accorder aux loisirs et de fait, à la chasse. Cela peut expliquer, en partie, la présence plus faible de chasseurs en âge d'être jeunes parents, c'est-à-dire de moins de 46 ans. Hormis Jean-Paul, nos enquêtés les plus âgés se sont engagés dans la chasse une fois leurs enfants autonomes ; tandis que le plus jeune, Rémi, qui n'a pas d'enfant, est très investi dans la pratique, comme le montrent ses propos :

Bah après en période de battue donc ça c'est du 15 octobre au 1^{er} février on va dire, bah c'est pratiquement tous les week-end donc c'est déjà partir le matin à 7h rentrer le soir à 18h – 19h, ça fait déjà deux fois, le samedi-dimanche, parfois une fois en semaine, ça peut arriver de temps en temps, après l'affût c'est grosso modo euh 2h, 2h et demi sur place. Je fais à peu près une sortie par semaine à l'affût et puis euh, voire 2 et après le week-end en période hivernale c'est 2 jours par semaines, c'est difficile à quantifier quoi, après si tu rajoutes encore le fait bah de... de transformer l'animal, [...] aller se promener ou faire un peu d'agraine pour voir, voir à tirer les sangliers ou chevreuils pour éviter les dégâts, ça, ça prend aussi à chaque fois une bonne petite heure par semaine ou 2h par semaine [...]. Ça fait 400h à l'année en battue quoi, hein. Donc ça va vite hein, ça va vite. Après pour les plus fêrus quoi, après y en a d'autres qui font qu'une journée

⁷⁸ « Les hommes ont des enfants plus tard que les femmes », INED, <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/hommes-ont-enfants-plus-tard/>, consulté le 10 mars 2021.

⁷⁹ « Qui sont les chasseurs du Bas-Rhin ? », *Info'Chasse* 67, no. 54, février 2015, p. 5.

de battue par week-end, d'autres qui vont une fois par mois... voilà mais c'est, c'est mon rythme à moi quoi pour l'instant.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Sa situation familiale semble alors favorable à une pratique intense de la chasse. Il explique notamment qu'il s'agit là de son rythme de chasse « *pour l'instant* ». On peut penser que s'il devient père à l'avenir, il sera amené à ajuster son engagement dans la pratique. En ce sens, la vie de famille conditionne le temps libre des individus et donc l'engagement dans la chasse. En plus de cela, la situation professionnelle, dans la mesure où elle détermine l'emploi du temps des individus, joue aussi un rôle sur la carrière. Les horaires de travail ne sont pas toujours compatibles avec la chasse. C'est ce qu'expliquent Jean-Paul et Pascal :

Comme maintenant quand tu rentres à 17h il fait nuit hein, c'est plus la peine d'aller au mirador. Si tu veux aller au mirador par ce temps-là il faut aller, à 16h faut être sur place hein. Peut-être même déjà avant hein.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

Mais moi personnellement, j'aime aussi bien sortir au mirador, l'après-midi, une/deux heures et puis terminé. Comme ça, si faut travailler le matin, au moins on est pas crevé, et si on sort le soir, on reste jusqu'à chepa quand... c'est autre chose hein. Il faut aussi sortir le matin travailler.

[...]

Jpense qu'on était quand même 1-2 fois par semaine hein, en battue, des fois le samedi et le dimanche, des fois tous les deux samedis, mais samedi-dimanche c'est déjà plus dur parce que s'il faut travailler le lundi c'est... ça devient toujours tard samedi et dimanche après. Un jour euh ça va pour moi la semaine. Deux c'est un peu trop. Mais toutes les semaines c'est un peu... Alors tu peux plus rien faire le week end, le boulot que tu as chez toi, tout le reste euh, tout le reste c'est pas fait quoi.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Tandis que Jean-Paul montre que le travail ne rend pas toujours possible la pratique en raison de l'éphéméride, Pascal explique qu'activité professionnelle et chasse ne sont parfois pas conciliables, en raison de la fatigue qui s'accumulerait. Le temps libre, conditionné par les obligations familiales et le travail rémunéré ou domestique, détermine la possibilité de s'engager ou non dans la pratique.

b) *Avoir de l'argent*

La situation financière détermine aussi l'entrée ou non en carrière des individus. En effet, la chasse est un loisir onéreux comme nous l'expliquent nos enquêtés :

Il faut financièrement aussi avoir un peu d'argent pour pouvoir s'équiper pour chasser et pour pouvoir avoir accès à un territoire.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

L'argent pour aller à une battue, faut payer le chapeau. 20 euros sans manger, 30 euros avec un manger le soir et 40 euros si y a le matin et le soir manger. Et ça veut dire 20 euros pour la chasse et 20 euros pour la.. le manger midi et soir.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Après les battues, tu laisses chaque battue 30 ou 40 euros, hein, quand t'es invité, avec la bouffe *oder*⁸⁰ avec le... plus tu calcules les habits et les trucs que tu achètes, tous les ans tu achètes des trucs hein. Tu achètes de nouveau une veste, une nouvelle carabine *oder*⁸¹...

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

L'engagement dans la pratique n'est alors pas toujours possible et dépend des ressources de l'individu. Selon Rémi, les plus jeunes s'engagent moins dans la chasse, par manque d'argent :

Les jeunes sont pas aussi stables ou au moins les reins solides pour pouvoir se lancer quoi. Et une fois que c'est après euh une fois que tout est stable et que financièrement ça suit après les gens sont, les gens sont motivés ou en tous cas on les retrouve, les jeunes au départ c'est pas forcément évident quoi parce que c'est cher [...] ça on voit aussi après au permis de chasser, les gens qui passent l'examen, ou on le permis de chasser on les voit pas forcément 3 – 4 ans...on les revoit ou pas du tout, ou 5 – 10 ans après [...] financièrement aussi ça va mieux aussi après quelques années.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Les individus ne chassent pas forcément tout de suite après avoir obtenu le permis, car la pratique est déterminée par leurs revenus. Les chiffres de la FDC 67 témoignent en ce sens d'une sous-représentation des jeunes⁸². Les trajectoires des chasseurs ne sont donc pas toujours linéaires. Pascal explique notamment que l'argent détermine son engagement :

Mais il faut aussi travailler un peu, regarder que il reste encore un peu des sous pour [la famille] et tout ça. Pas tout mettre dans la chasse, c'est un loisir, mais pas... pas se ruiner quand même avec hein.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

La situation financière qui dépend notamment de la situation familiale, modère l'investissement dans la pratique. Alors, le rôle des agents socialisateurs peut aboutir

⁸⁰ « ou » en dialecte alsacien.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² « Qui sont les chasseurs du Bas-Rhin ? », *Info'Chasse 67*, no. 54, février 2015, p. 5

seulement si les conditions financières nécessaires à l'engagement dans la chasse sont réunies.

2) *Une pratique socialement située*

Nous verrons ici que le résultat de la socialisation à la chasse dépend également de la position sociale des individus. Il semblerait en effet que leurs origines géographique et sociale, ainsi que leur genre, rend envisageable, ou pas, une carrière de chasseur.

a) *L'origine géographique*

L'origine géographique semble déterminer l'engagement dans la pratique. Jean-Claude Chamboredon⁸³ et Jean-Louis Fabiani⁸⁴ ont montré que le nombre de chasseurs a augmenté (dans les années 1970) à mesure que la part de la population active employée dans l'agriculture a baissé. Ce phénomène va de pair avec l'augmentation du nombre d'ouvriers, à la fois dans le monde rural et dans les sociétés de chasse. Cela serait dû, selon Fabiani, à la volonté des ouvriers de conserver un lien avec le monde rural, rompu par le travail à l'usine et en ville. Pour Julian Mischi, chasser est un moyen pour les ruraux déracinés par le salariat⁸⁵ d'asseoir à nouveau un certain pouvoir sur la campagne⁸⁶. L'entrée en carrière de Pascal, fils d'agriculteurs, semble correspondre à cette idée. Ce dernier est devenu ouvrier alors que son frère a repris l'exploitation familiale. Il explique son attrait pour la chasse par le plaisir d'être dans la nature. Par ailleurs, la pratique de Pascal et de Joël s'inscrit dans un ensemble d'activités liées à la nature :

MB : Sinon à part la chasse, c'est quoi tes hobbies ?

Pascal : Bah au printemps, on a toujours des journées de travaux, pour entretenir nos miradors et nos trucs aussi hein, et mon hobby c'est faire du bois en forêt, pour notre famille, pour qu'ils se chauffent bien.

MB : Et le bois tu le fais pour être dehors ou plus pour l'argent ?

Pascal : Bah parce que j'aime bien être dans la forêt, j'aime bien la nature. Hop, le bois je le fais surtout pour être dehors, pour faire un petit sport comme ça, mais je vends aussi un petit peu de bois, pour avoir l'essence payée et tout.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

⁸³ J.-C. Chamboredon, « Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation », *Revue française de sociologie*, no. 21-1, 1980, p. 97-119.

⁸⁴ J.-L. Fabiani, « Quand la chasse populaire devient un sport. La redéfinition sociale d'un loisir traditionnel », *Études rurales*, n°87-88, « La chasse et la cueillette aujourd'hui », 1982, p. 313.

⁸⁵ J.-C. Chamboredon, « Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation », p. 106.

⁸⁶ J. Mischi, « Protester avec violence. Les actions militantes non conventionnelles des chasseurs », p. 159.

Mais effectivement au mois d'avril on avait pas le droit. Tu pouvais sortir à un kilomètre, faire une promenade à un kilomètre. Et c'était tout, tout était fermé. Donc le loisir c'était d'aller aux vignes. Comme j'ai des vignes encore, je m'occupe comme ça.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

Ainsi si Pascal et Joël sont des ruraux déracinés par leur travail, la pratique de la chasse, ainsi que d'autres loisirs champêtres, leur permettent de reprendre possession de la campagne. Jean-Paul et Joël, bien que n'ayant pas d'ascendants paysans directs, ont presque toujours vécu dans le même village que Pascal, et doivent travailler en dehors de leur campagne d'origine. Eux aussi expliquent que leur pratique leur vient du plaisir d'être dans la nature :

Joël : [...] c'était bien, moi ça me plaisait, c'était surtout le plaisir de voir hein, un chevreuil, et de sortir, t'es seul sur un mirador, tu regardes voilà.

MB : Ouais, du coup ce qui te plaisait c'était voir la nature et tout ?

Joël : Voilà, voilà.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

MB : Et c'est quoi ce qui te plaisait le plus alors, quand t'as commencé ?

Jean-Paul : À sortir, la forêt, déjà ça, la nature, la nature, sortir sur le mirador... en été y a ... y a pas plus beau que ça hein, quand t'es sur le mirador, tu te réveilles *oder*⁸⁷ tu fais la nuit, tu te fais réveiller par les oiseaux... j'ai passé plusieurs fois la nuit hein, sur le mirador, hein, en été.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

En ce sens, pour Chamboredon, l'entrée en carrière apparaît comme « *refuge* » face aux « *limites de l'acculturation urbaine* »⁸⁸. Cela semble faire partie d'un habitus⁸⁹ rural, dans la mesure où les individus issus de cet espace développent un goût pour des loisirs qui se pratiquent en pleine nature. Les ruraux seraient alors plus enclins à vouloir passer du temps dehors. C'est pourquoi nous pouvons dire que l'origine géographique peut déterminer l'entrée en carrière.

b) *L'habitus de classe*

Nos enquêtés étant d'origine populaire, il convient de s'intéresser à l'impact de l'habitus de classe dans l'entrée en carrière. En effet, dans *La Distinction*, Bourdieu a montré que la position sociale des individus influence leurs goûts, dégoûts et donc leurs

⁸⁷ « ou » en dialecte alsacien.

⁸⁸ J.-C. Chamboredon, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », p. 233-260.

⁸⁹ P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, p. 75.

pratiques⁹⁰. Dès lors, nous pouvons penser que l'engagement des chasseurs interrogés pour ce mémoire est influencé par leur appartenance sociale. Les sociologues ont en effet construit, *a priori*, des goûts socialement situés en matière de sport. Ainsi, il est admis que les classes supérieures choisissent des pratiques « *esthétiques* » et « *éducatives* » alors que les classes dominées seraient plus enclines à s'adonner aux sports « *qui allient force et virilité, mélange des corps, esprit de sacrifice, exaltant la compétition, le mérite, la productivité et le professionnalisme* », selon Bodin, Héas et Robène⁹¹. À propos de la chasse, on note que les individus de classe populaire associent ces idées à leur pratique, à l'instar de Pascal :

C'est le plus... tirer c'est facile mais après il faut s'occuper du gibier. C'est autre chose hein. Pour pas laisser le gibier casser dehors au soleil hein. Faut l'ouvrir, faut laver, faut mettre en chambre froide, c'est un boulot hein. Et faut pas croire que les chasseurs c'est la belle vie hein, c'est un très dur métier hein.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Il exprime l'idée que la chasse est un travail physique, cela rejoint l'hypothèse selon laquelle les classes populaires recherchent professionnalisme et productivité dans leurs loisirs. Le fait que Joël vendange et que Pascal bûcheronne, en plus de la chasse, accentue cette théorie, car ce sont des professions avant d'être des loisirs. En ce qui concerne la notion de mérite, qui serait recherchée dans les loisirs par les classes populaires, on la retrouve dans le discours de Rémi, qui souligne l'importance qu'il accorde au fait de mériter ce qu'il mange :

Prélever un animal, qu'ils [les chasseurs] ont eu la chance de le faire, bah c'est ce mérite, c'est ce mérite-là qui se retrouve dans leur assiette, bah c'est une boucle quoi, c'est ça qui est aussi bien ou intéressant quoi hein. Qu'on sait ce qu'on mange. On l'a vu vivre.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Cependant, la chasse étant un loisir onéreux, il convient de se demander pourquoi les classes populaires s'engagent dans cette carrière alors que les sports chers sont, *a priori*, l'apanage des classes dominantes⁹². Un élément de réponse peut résider dans le fait que nos enquêtés, bien qu'appartenant aux catégories socio-professionnelles inférieures, détiennent un certain capital économique. En effet, il s'agit d'individus issus de la *classe*

⁹⁰ P. Bourdieu, *La Distinction, Critique sociale du jugement*, 1979.

⁹¹ D. Bodin, S. Héas et L. Robène, « Les goûts sportifs : entre distinction et pratique élective raisonnée. » *Sociologie et sociétés*, no. 36(1), 2004, p. 189.

⁹² *Ibid.*

populaire établie, puisqu'ils sont propriétaires fonciers. C'est ce qu'explique Julian Misch, en reprenant l'idée de Florence Weber :

Aller à la chasse le week-end ou le matin lorsque l'on est du soir à l'usine, c'est montrer une capacité à mettre en scène une relation au territoire. Cette pratique constitue, jusqu'à une période récente, l'un des signes d'appartenance aux classes populaires établies, qui peuvent se permettre une vie hors travail, source d'honorabilité populaire.⁹³

L'entrée en carrière peut alors constituer pour eux un signe de réussite sociale : ils ont non seulement les moyens d'avoir un loisir, mais en plus celui-ci est coûteux. Chasser leur permet de se distinguer des individus de classe populaire au capital économique plus faible qu'eux. En ayant un loisir onéreux, ils imitent aussi les classes supérieures⁹⁴, selon Bourdieu. Par ailleurs, nous verrons ultérieurement qu'ils en tirent aussi des rétributions.

c) *La question du genre*

Une majorité de chasseurs sont des hommes. D'après les chiffres de la FDC 67, en 2013-2014, seules 228 femmes ont validé leur permis de chasser dans le Bas-Rhin, contre 6972 hommes⁹⁵. Les enquêtés de notre terrain étant exclusivement des hommes, nous ne pouvons pas faire d'analyse comparative des carrières pour évaluer la question du genre dans la chasse. Cependant, au vu de la forte présence d'hommes dans la pratique, il convient de penser que le genre influence l'entrée en carrière. En effet, la socialisation genrée des individus joue un rôle dans leurs pratiques. En ce sens, dans son ouvrage *La socialisation*, Muriel Darmon montre qu'il existe une « *dichotomie traditionnelle entre activités féminines du « dedans » et masculines du « dehors »*⁹⁶ ». Les femmes seraient moins susceptibles de s'adonner à des activités d'extérieur, comme la chasse, que les hommes. Darmon souligne également que cette opposition tend à s'effacer pour laisser place à une autre différenciation sexuée des pratiques. Celle-ci tiendrait dans le fait d'apprendre aux filles à aimer les activités en lien avec l'esthétique ou les animaux, et d'inculquer aux garçons « *la valorisation de la force, du risque et de la compétition* ». La chasse est un loisir regroupant ces trois notions, comme en font part nos enquêtés, qui évoquent les risques liés à la pratique mais aussi la difficulté physique et l'esprit de compétition entre les chasseurs :

⁹³ J. Misch, « Protester avec violence. Les actions militantes non conventionnelles des chasseurs », *Sociologie*, vol. 3, no. 2, 2012, p. 148.

⁹⁴ P. Bourdieu, *La Distinction, Critique sociale du jugement*.

⁹⁵ « La FDC67 se dévoile », *Infos'Chasse 67*, no. 54, février 2015, p. 5.

⁹⁶ M. Darmon, *La socialisation*, p. 40.

J'en connais un il s'est, il a recherché un sanglier, un gros, alors, à la fin, il est allé vers lui, il s'est assis dessus, pour le poignarder, comme ça. Il s'est retourné, il l'a jeté, il était 3 semaines à l'hôpital.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Et y en a beaucoup qui euh, ils peuvent pas voir qu'un autre il a tiré et pas lui, il faut que lui il tire aussi, il faut que... ça c'est, ça c'est des trucs. Je tire pas, je tire pas, hein. C'est sûr que tout le monde voudrait tirer des cochons ou un... je sais pas quoi. Ça c'est pas possible hein. Y en a s'ils tirent pas... je peux même pas expliquer ça, comment on dit ça. Ça les embête, *oder*⁹⁷, ça les fait chier.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

Dès lors, être un homme rendrait d'engagement dans la chasse envisageable, puisque la socialisation masculine valorise ce type de loisir. En revanche, commencer une carrière en tant que femme est moins évident, car la pratique va à l'encontre de la socialisation féminine, caractérisée par Darmon. De plus, de nombreux auteurs comme Chamboredon⁹⁸, Peres⁹⁹ et Mischi¹⁰⁰, ont souligné la camaraderie masculine présente dans ce sport, ce qui peut également expliquer la faible présence de femmes dans cet univers. Par ailleurs, la construction sociale de la féminité induit la notion du *care*, en clair les femmes sont socialisées de façon à « *apporter une réponse concrète aux besoins des autres*¹⁰¹ », comme l'expliquent Helena Hirata et Pascale Molinier. On attend des femmes qu'elles prennent soin des autres, qu'elles soient douces et sensibles. La chasse étant un loisir qui consiste avant tout à tuer, la pratique ne correspond dès lors pas à l'habitus féminin. Néanmoins, comme le soulignait déjà Hubert Peres en 1998, les femmes ne sont pas tout à fait absentes de ce monde, elles interviennent lors des moments de convivialité¹⁰². En effet, certaines femmes sont parfois présentes dans le groupe parce qu'elles connaissent un chasseur. En revanche, elle ne sont pas là pour chasser, comme le démontre Pascal :

⁹⁷ « ou » en dialecte alsacien.

⁹⁸ J.-C. Chamboredon, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », p. 245.

⁹⁹ H. Peres, « Entre désenchantement et réenchantement: Chasser en Chalosse », p. 109.

¹⁰⁰ J. Mischi, « Protester avec violence. Les actions militantes non conventionnelles des chasseurs », p. 153.

¹⁰¹ H. Hirata et P. Molinier. « Les ambiguïtés du *care* », *Travailler*, vol. 28, no. 2, 2012, p. 9-13.

¹⁰² H. Peres, « Entre désenchantement et réenchantement: Chasser en Chalosse », p. 109.

Pascal : On a une dame qui vient, qui nous prépare tout, qui nous sert, dans l'assiette et tout hein. Mais cette année, rien du tout parce que Covid.

MB : Et cette dame, c'est la femme de quelqu'un, ou c'est son métier ?

Pascal : Non c'est l'ancienne secrétaire du président, parce qu'il avait une boîte, depuis elle le fait, ça fait des années qu'elle le fait.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

La femme dont il parle est là pour servir le repas. Elle incarne la femme nourricière, qui correspond à l'éthique du *care*. Cela montre également qu'au sein de la pratique, il existe une socialisation genrée. On remarque en effet une « *répartition sexuée des tâches*¹⁰³ », à l'image de ce qu'observe Lucie Bargel dans le militantisme. Les femmes servent le repas ou cuisinent le gibier tandis que les hommes chassent et festoient. La socialisation genrée permet alors d'expliquer la faible présence des femmes dans la pratique, ainsi que le rôle de celles qui sont présentes.

II) Des rétributions pour continuer

Pour comprendre comment les individus commencent à chasser, nous avons vu l'importance de la socialisation à la pratique et des interactions. Celles-ci aboutissent à un engagement à condition qu'elles s'inscrivent dans un espace social favorable. Nous allons désormais nous intéresser aux conditions qui permettent de poursuivre l'engagement, en dépit des coûts générés. Pour ce faire, nous nous intéresserons aux rétributions tirées de la pratique, qui permettent le maintien dans la carrière, à l'image de ce qu'a montré Daniel Gaxie¹⁰⁴ à propos du militantisme. Il explique que s'investir dans cette activité est coûteux et que si les militants continuent, c'est grâce aux avantages qu'ils perçoivent. Ainsi, s'il existe d'abord des rétributions matérielles, celles-ci sont minimales par rapport à l'investissement financier demandé. C'est pourquoi nous allons aussi voir qu'il existe aussi des rétributions sociales et symboliques.

A) Le gibier comme rétribution matérielle

La chasse est une pratique onéreuse, contrairement à la traque, comme nous l'avons mentionnée précédemment. Cependant, quand on s'engage dans une carrière de chasseur, il est possible de percevoir des rétributions matérielles. La viande en est une.

¹⁰³ L. Bargel, « La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant·e·s », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, no. 3, 2005, p. 41.

¹⁰⁴ D. Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », p. 123-154.

En effet, selon l'étude BIPE 2, publiée sur le site de la FNC¹⁰⁵, pour 15% des chasseurs français, la venaison constitue une motivation à la pratique. Cela peut être considéré comme une rétribution matérielle de la chasse pour deux raisons : le prix et la qualité de la viande. En effet, les chasseurs peuvent acheter directement le gibier à la société de chasse, ce qui est plus économique que de passer par un supermarché ou un boucher. À l'instar de Pascal, les chasseurs trouvent leur compte dans ce loisir en partie grâce à l'achat du gibier :

MB : Du coup tu fais ça pas forcément pour la viande ?

Pascal : Si maintenant... Si je veux avoir un petit sanglier... un gigot c'est de la bonne viande, si tu reçois pour pas cher, s'il est mal tiré tu reçois pour pas cher, c'est une bonne affaire, pour moi. Si tu achètes, autrement, un kilo de viande ça coûte 7.. entre 12 et 15 euros le kilo et là j'ai le sanglier, avec la peau enlevée, tu déduis ça, le, 1,50 avec la peau, quand tu enlèves, c'est quand même déjà 3-4 euros, 5 euros le kilo, mais c'est quand même pas 15 euros le kilo. C'est une affaire. Une bonne affaire. Pour moi. Par rapport au prix, c'est pas mal, parce qu'on a pas de problème pour vendre les chevreuils à Noël, hein. Un chevreuil ça coûte à peu près pfff... 80 euros, j'veux dire 70-80 euros avec la peau, mais si tu enlèves la peau, le prix est à... à 6 euros le kilo, et avec la peau enlevée, ça revient quand même déjà... la perte qu'on a, tu calcules le kilo qui reste à 9 euros, 10 euros le kilo. Y a 30-40 % qui... la tête et la peau et les pieds t'enlèves. C'est dans le poids avec les 5 euros, il faut multiplier par deux après ce qui reste. Tu sais.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Ses calculs montrent que le prix avantageux du gibier constitue une rétribution à sa pratique. Par ailleurs, la qualité de cette viande est également une raison de l'engagement, comme nous l'explique Rémi :

Et de l'action de chasse à l'assiette ça joue aussi beaucoup quoi, et y en a plein qui se mettent à la chasse parce qu'ils veulent acheter du gibier, ils veulent manger correctement [...] on sait ce qu'on mange. On l'a vu vivre.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Rémi évoque ici l'importance, pour lui ainsi que pour d'autres chasseurs, de l'origine de la viande consommée. Cela peut s'inscrire dans la mode du mieux manger, symbolisée par l'essor des applications de décryptage alimentaire, en réaction à certains scandales de l'industrie agro-alimentaire qui ont remis en question la traçabilité de la viande¹⁰⁶. En ce sens, les chasseurs sont en mesure de savoir d'où vient ce qu'ils mangent. À l'image des

¹⁰⁵ « Les chasseurs aujourd'hui », Fédération Nationale des Chasseurs, <https://www.chasseurdefrance.com/decouvrir/les-chasseurs-aujourd'hui/>, consulté le 26/04/2021.

¹⁰⁶ « Trente ans de scandales alimentaires », *Le Monde diplomatique*, août-septembre 2015, <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/142/A/53391>, consulté le 8 mai 2021.

membres des *food movements* étudiés par Siniscalchi et Counihan, cela témoigne de la volonté qu'ils ont d'avoir « *une prise directe sur la production, la distribution ou simplement le choix des produits alimentaires*¹⁰⁷ ». Au-delà de ces considérations, le gibier est également prisé pour son intérêt gustatif, comme on peut le remarquer dans les propos de Joël :

Ouais donc plutôt du jambon fumé [...] Et ça aussi en apéro, c'est très bon.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

La venaison est également appréciée dans la mesure où elle incarne un terroir et un savoir-faire, qui met en lumière le travail d'artisans locaux. En ce sens, nos enquêtés nous ont fait part de cet aspect, auquel ils semblent accorder de l'importance, comme en attestent ces extraits :

C'est dans la culture de chez nous quoi, c'est de chasser, de manger du gibier, de transformer bah, la venaison, pour l'avoir dans l'assiette quoi [...] mon père est boucher donc ça aide, mais euh... Ce qu'on fait on le fait nous-même quoi, de l'éviscération jusqu'à la transformation, les jambons, les saucisses, c'est nous qui le faisons de A à Z quoi.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Pascal : A 18h, 18h30 on va chez le traiteur, on cherche et après on met tout sur place dans des assiettes.

MB : C'est toujours le même traiteur ?

Pascal : Pratiquement oui, parce qu'il nous prend pas mal de gibier aussi hein !

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Et donc, le salami on le fait faire par un boucher. Un boucher de S., un ancien, donc il fait ça euh... il était boucher mais maintenant il est retraité, il le fait comment dire euh...? À part, hein. Il euh... C'est parce qu'il aime bien le faire et c'est tout. Et il est pas mal.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

En effet, nos enquêtés semblent valoriser le fait que leur nourriture soit issue d'un circuit court. Ces différentes raisons montrent que le gibier représente une rétribution matérielle ; qui est une motivation au maintien de l'engagement, mais aussi un motif pour tirer. C'est ce que nous explique Joël, qui prélève surtout des animaux non-humains lorsqu'il veut de la viande, pour une occasion particulière notamment :

¹⁰⁷ V. Siniscalchi et C. Counihan, « Ethnography of Food Activism », *Food Activism: Agency, Democracy and Economy*, no. 3-12, Londres, 2014.

MB : Ouais donc c'est pas pour le côté alimentaire que tu le fais...

Joël : Moi non. Sauf si je devais tirer un sanglier, je le ferais. Ça ce serait un plaisir pour moi de le faire à la broche, j'inviterais tous les voisins.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

Cependant, Joël nous apprend aussi qu'il ne chasse pas spécialement pour la viande. Alors, si le gibier peut constituer une rétribution matérielle de l'engagement, il s'agit de nuancer cet aspect car il n'est pas, pour nos enquêtés, l'unique et principal intérêt de la pratique. En outre, Bernard Picon affirme que « *pour la majorité des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs, la valeur des espèces rapportées est inférieure au coût de prélèvement*¹⁰⁸ », c'est pourquoi il est important de montrer que d'autres types de gratifications sont perçues.

B) Des rétributions sociales

Les rétributions sociales liées à l'engagement dans la chasse résultent des interactions avec les autres membres du groupe. Il s'agit de « *satisfactions psychologiques*¹⁰⁹ » qui découlent de la pratique. À l'image du militantisme écologiste étudié par Guillaume Sainteny, cela peut s'exprimer par le « *plaisir des discussions, [l']atmosphère de solidarité et de camaraderie*¹¹⁰ ». Cette partie est consacrée à cet aspect de la chasse ainsi qu'à l' « *extension du capital social*¹¹¹ ».

1) La convivialité

Les rétributions sociales découlent d'abord de la convivialité de la pratique. L'analyse des entretiens permet de voir que les individus trouvent et apprécient ceci dans la chasse ; comme c'est le cas pour Joël, qui nous explique que l'ambiance qu'il y trouve est importante :

C'est une ambiance, spéciale, particulière. J'ai déjà fait plusieurs sports, enfin si on peut appeler sport. J'ai fait du cheval, j'ai fait du tennis. Mais euh... j'ai jamais eu autant de comment dire... de convivialité que dans ce domaine-là.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

¹⁰⁸ B. Picon, « Chasse, pêche, cueillette : un même objet support d'attitudes et de pratiques sociales différenciées », *Sociétés contemporaines*, no. 8, Décembre 1991 « Production domestique », p. 89.

¹⁰⁹ G. Sainteny, « Militantisme et rétribution : à la recherche d'un modèle théorique », *Espaces Temps*, no. 57-58, France : contrôle d'identités. Lectures du « modèle républicain », 1995, p. 133.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Idem.*, p.477.

La comparaison avec l'expérience d'autres loisirs permet à Joël d'insister sur le fait que la chasse est un loisir particulièrement convivial, dépassant l'ambiance qu'il a pu retrouver ailleurs. Les chasseurs semblent définir la chasse comme une pratique chaleureuse pour plusieurs raisons. D'abord, cela passe par les moments de camaraderie masculine (comme nous l'avons vu, les femmes sont peu présentes), qui semblent être davantage recherchés que la chasse dans son sens strict d'« *action de chasser, de guetter ou de poursuivre les animaux pour les prendre ou les tuer*¹¹² », comme le montre Joël :

On se met ensemble, et puis on mange et puis on rigole et on se raconte euh... pour moi c'est ça la chasse, voilà. C'est pas de tirer c'est pas de... moi la chasse c'est pas être viandard tu vois.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

Le plaisir ne serait donc pas trouvé dans l'action de chasse mais de la compagnie d'autres chasseurs. Pascal insiste également sur ce point :

La chasse, au début c'était pour faire du sport, pour traquer mais maintenant là, à cet âge-là on aime bien être avec les collègues après.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Si les individus s'engagent dans cette carrière sur les incitations de leurs pairs, ou pour découvrir un nouveau loisir, ils continuent en raison de ces moments passés avec leurs amis. Ces instants constituent des moments privilégiés pour eux, comme en témoigne Rémi :

Le moment préféré de la battue bah, c'est la journée, c'est voilà, de voir les copains, de discuter.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

La convivialité que tous apprécient dans la pratique est également permise par les moments de sociabilité partagés avant, ou après, la battue ; et notamment les repas pris en commun. Ces repas, souvent commandés chez un traiteur, ainsi que la consommation d'alcool, confèrent une dimension festive à la pratique, ce que notait déjà Jean-Claude Chamboredon en 1982¹¹³ et Hubert Peres en 1998¹¹⁴. Ces moments festifs constituent une part importante des rétributions tirées de la pratique et sont mentionnés par tous les chasseurs interrogés pour ce mémoire, lorsqu'ils sont amenés à parler des raisons de leur engagement et de ce qu'ils préfèrent dans la chasse, comme l'explique Jean-Paul :

¹¹² Larousse en ligne, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chasse/14854>, consulté le 27/03/2021.

¹¹³ J.-C. Chamboredon, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », p.245.

¹¹⁴ H. Pérès, « Entre désenchantement et réenchantement : chasser en Chalosse », p. 109.

MB : Quand tu vas en battue, c'est quoi tes moments préférés ?

Jean-Paul : Bah tu revois tout le monde hein, tu revois les copains, c'est l'après-chasse surtout hein ! Tu manges ensemble, tu bois un coup ensemble, tu discutes.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

Le terme d' « *après-chasse* » qu'emploie Jean-Paul permet de qualifier ces moments de sociabilité que tous recherchent, à l'image de la « *troisième mi-temps* » au rugby qu'étudient Bonnet, Dalla Pria et Chamot¹¹⁵. A ce propos, ils qualifient « *l'univers rugbystique*¹¹⁶ » de « *sous-culture masculine et cohésive au sein de laquelle la pratique sportive s'accompagne d'un sens de la fête et de la convivialité valorisant la consommation d'alcool*¹¹⁷ ». Cette analyse peut s'appliquer à la chasse : il s'agit certes d'un sport, mais aussi, et surtout, de moments festifs et conviviaux pour les pratiquants. L'alcool fait partie intégrante de la convivialité qui règne dans la chasse, comme le montre les propos tenus par Joël :

On rentre, on passe à l'apéro, c'est le moment le plus convivial.

[...] manger un bon bout et puis boire un petit coup voilà. Ça veut pas dire qu'on picole comme des... comme les Inconnus hein ! [rires] mais bon ça fait partie du jeu ! C'est clair.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

L'importance accordée à la festivité dans la chasse se remarque d'autant plus dans le contexte de la pandémie, qui empêche ces repas pris en commun. Les moments de sociabilité sont regrettés par les enquêtés, comme l'explique Jean-Paul :

MB : Là du coup avec le Covid, ça a changé euh...

Jean-Paul : Ah oui... y a plus le repas ensemble, tu manges derrière la voiture comme un... pff... yo c'est vraiment c'est... C'est plus convivial hein ! C'est fini ça. Chacun pour soi derrière la voiture ou à deux. Hop, t'as plus le droit d'être ensemble, de manger ensemble, ça n'a plus rien de... c'est surtout ça, l'ambiance. Et ça, ça manque hein !

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

La convivialité que retrouvent nos enquêtés dans la pratique est notamment permise par les habitus de classe et de genre, que nous avons évoqué plus haut, qui permettent la convergence des goûts et la formation d'affinités électives¹¹⁸. En clair, il y a convivialité dans la chasse parce que les individus sont animés par les mêmes choses. Ce sont de bons

¹¹⁵ C. Bonnet, Y. Dalla Pria, J.-M. Chamot, « Alcool et rugby : Anatomie d'une « déviance institutionnalisée » », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. numéro 107, no. 3, 2015, p. 324.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ P. Bourdieu, *La Distinction, Critique sociale du jugement*.

vivants qui apprécient être dans la nature. Et c'est pourquoi la sociabilité liée à la pratique constitue une rétribution importante de l'engagement.

2) *Étendre son capital social*

Entrer dans le monde de la chasse permet aussi l'« extension d'un « capital social »¹¹⁹ ». Guillaume Sainteny utilise ce concept pour parler d'un type de rétribution immatérielle que tirent les militants écologistes de leur engagement¹²⁰. Cela s'observe aussi dans la chasse. À l'image des militants, les chasseurs voient leur capital social s'étendre. Dans notre enquête, si les acteurs entrent dans la chasse souvent parce qu'ils connaissent un chasseur, ils en rencontrent d'autres, lors de battues. Les groupes de chasses des individus interrogés pour ce mémoire sont relativement mixtes du point de vue social. Les individus qui participent à une journée de chasse sont amenés à rencontrer des chasseurs de villes ou villages différents et surtout de catégories socio-professionnelles différentes. En effet, comme le montrent Lubomir Lamy et Jean Maisonneuve, les amitiés dépendent souvent du statut (économique, culturel et professionnel¹²¹). Trois de nos enquêtés, qui vivent dans la même commune depuis toujours, issus de la classe populaire (titulaires d'un CAP et ouvrier qualifié, chauffagiste ou responsable achat et suivi emballage) établie (ils sont propriétaires de leur maison), sont amis et voisins. Leur cercle amical est ancré dans la commune et socialement homogène. La chasse leur permet donc de rencontrer des personnes qu'ils n'auraient pas rencontrées autrement. Ainsi, ouvriers et avocats chassent ensemble, comme en témoignent ces différents extraits issus de l'entretien avec Jean-Paul :

¹¹⁹ G. Sainteny, « Militantisme et rétribution : à la recherche d'un modèle théorique », p. 477.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ L. Lamy, et J. Maisonneuve, « Chapitre 6 - Les affinités de niveau social », *Psychosociologie de l'amitié*, Presses Universitaires de France, 1993, p. 111-138.

Ouais y avait de tout hein, y avait des des pff... comment dire, avocats même ! Y avait des... viticulteurs. Tout, hein !

Moi j'étais le seul du coin, [ils venaient] plutôt [de] Strasbourg, Saverne, ces environs-là.

MB : Et quand tu vas en battue, c'est quoi tes moments préférés ?

Jean-Paul : Bah tu revois tout le monde hein, tu revois les copains, c'est l'après chasse surtout hein, tu manges ensemble, tu bois un coup ensemble, tu discutes, tu ... ça change hein.

MB : Hum...

Jean-Paul : Tu vois du monde.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

« *Tu vois du monde* » et « *ça change* » laissent entendre que l'hétérogénéité du groupe est plutôt quelque chose de positif et peut constituer une rétribution à l'engagement. Côté des individus de milieux sociaux différents permet d'étendre son capital social et peut expliquer pourquoi ils apprécient la pratique. En outre, le système d'invitations (chaque chasseur partenaire d'une société de chasse peut inviter une ou plusieurs personnes lors d'une battue) favorise l'interconnaissance entre des personnes qui n'ont en commun que la chasse. L'extension du capital social, permise par l'engagement dans la pratique, peut aussi déboucher sur une rétribution matérielle, comme en témoignent les propos de Jean-Paul :

[Il y avait] un expert en auto, quand t'avais une, un accident ou un truc, c'est lui qui venait, il te disait ce qui va pas.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

L'expertise de certains chasseurs profite aux autres et incarne une rétribution à un engagement coûteux.

C) Des rétributions symboliques

Outre les rétributions matérielles et sociales, les individus perçoivent de leur engagement des rétributions symboliques, qui peuvent expliquer leur maintien dans la carrière. Ces gratifications découlent d'une part de la phase d'apprentissage qui a lieu en début d'engagement, et d'autre part, de la *construction d'une image de soi*¹²² que permet la carrière.

¹²² S. Jouanneau, « Ne pas perdre la foi dans l'imamat ». Comment se maintiennent les « vocations » d'imams bénévoles en France », *Sociétés contemporaines*, vol. 84, no. 4, 2011, p.114.

1) Des connaissances et des compétences

Comme l'a montré Howard Becker en s'intéressant aux fumeurs de marijuana, il y a une phase d'apprentissage dans la carrière¹²³. Pour les chasseurs, l'apprentissage est à la fois théorique et pratique. En effet, les candidats au permis de chasser doivent accumuler des connaissances afin de pouvoir répondre aux questions posées pour obtenir l'autorisation de chasser. Celles-ci portent sur les espèces sauvages et leurs milieux, la chasse, les armes et munitions ainsi que leur emploi, en plus des règles de sécurité, de la réglementation et de la protection de la nature¹²⁴. Les candidats doivent aussi apprendre à utiliser une arme à feu pour passer l'examen pratique, constitué de quatre ateliers où la manipulation d'arme et le tir sont évalués¹²⁵. L'apprentissage de ces connaissances s'effectue au courant d'une formation dispensée par les Fédérations Départementales des Chasseurs¹²⁶. Les futurs chasseurs apprennent également « sur le tas », lors des premières expériences dans le monde de la chasse comme l'explique Pascal :

C'est quand tu traques et tu vois après, à la fin, des chasseurs, comme ils parlent et tout, tu apprends vite les... les règles de la chasse.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

L'accumulation de ces connaissances et compétences constitue une véritable rétribution symbolique pour les chasseurs qui ont un faible capital culturel et qui, par ce biais, peuvent « *prendre goût* » à la pratique, ce qui peut expliquer le maintien dans la carrière¹²⁷. En effet, Daniel Gaxie montre que les rétributions symboliques de l'engagement militant dépendent du milieu social des individus¹²⁸ ; les militants populaires tirent davantage de gratifications à occuper un poste de subalterne que les militants de classe supérieure. Pour la chasse, la rétribution symbolique permise par l'accumulation de connaissances est ainsi plus importante chez les individus qui ont un capital culturel faible. Parmi les chasseurs interrogés pour ce mémoire, les titulaires d'un CAP ont exprimé davantage de fierté liée à la détention du permis de chasser que

¹²³ « Nul ne devient fumeur s'il n'a appris 1) à fumer la drogue d'une manière qui produise réellement des effets ; 2) à reconnaître les effets et à les relier à l'usage de la drogue (en d'autres termes, à « planer ») ; et 3) à prendre plaisir aux sensations perçues » H. S., Becker, « Comment on devient fumeur de marijuana », *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, p.80.

¹²⁴ « Examen du permis de chasser », Service Public, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2088>, consulté le 31/03/2021.

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ « L'examen du permis de chasser », Fédération Nationale des Chasseurs, <https://www.chasseurdefrance.com/pratiquer/permis-de-chasser/>, consulté le 31/03/2021.

¹²⁷ L. Barge, « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », p. 79-102.

¹²⁸ D. Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », p. 131.

l'enquêté titulaire d'un baccalauréat technologique ; comme c'est le cas pour Pascal, qui a insisté sur le score obtenu à l'examen :

Il a toujours dit : « fais le permis parce que c'est pas facile » alors je lui ai dit : « tu crois que j'arrive pas à faire le permis ? » Alors j'ai fait le permis avec zéro faute. Et il... alors il a regardé, il a ouvert tout grand les yeux, quand il a vu mon permis avec zéro faute. Parce que lui il en avait des fautes.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

La faible envergure de notre terrain ne permet cependant pas d'établir une comparaison pour évaluer l'importance accordée aux connaissances acquises à travers la chasse en fonction du capital culturel. Cela reste donc une supposition : plus le capital culturel du chasseur est faible, plus la rétribution symbolique liée aux connaissances développées à travers la chasse serait grande. Ces connaissances constituent une rétribution symbolique perçue dans la chasse. Cela commence avec les premières expériences dans la pratique et continue avec l'apprentissage en vue de passer le permis. Ces rétributions peuvent alors être une raison de continuer la carrière.

2) *Être un bon chasseur*

L'engagement dans la chasse permet la *construction d'une image de soi*¹²⁹. Ceci constitue une rétribution symbolique de l'engagement, comme le montre Solenne Jouanneau à propos des carrières d'imams qui se construisent une image de « *sage* »¹³⁰. Dans notre terrain, la construction de l'image de soi passe par l'assimilation de valeurs. Pour observer cela, il s'agit d'inscrire l'individu au sein de ses interactions. En effet, les individus interrogés se construisent une image de bon chasseur notamment par rapport aux comportements qu'ils observent chez les autres. L'une des valeurs mises en avant par les chasseurs interrogés est le respect. D'abord, il s'agit du respect de la faune, comme l'expliquent Rémi et Pascal :

Faut avoir du respect sur les animaux chassés.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

¹²⁹ S. Jouanneau, « « Ne pas perdre la foi dans l'imamat ». Comment se maintiennent les « vocations » d'imams bénévoles en France », p.114.

¹³⁰ *Ibid.*

Un vrai chasseur, un bon chasseur c'est... il tire euh... il sélectionne bien. Il tire pas la laie meneuse qui emmène le troupeau, [...] c'est tout le temps celle qui est à la même place et qui amène les sangliers... si tu tires le... la laie meneuse tout est dérangé et après ils cassent tout.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Pascal se considère aussi comme un *bon chasseur* par rapport à d'autres, qui respecteraient moins le biotope que lui :

Si y a un qui fout le bordel, il tire sur tout, il blesse tout... normalement un chasseur il doit tirer pour que l'animal il a... qu'il souffre pas longtemps, qu'il ait une balle pour qu'il tombe, il reste sur place.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Jean-Claude Chamboredon identifiait déjà de telles comparaisons dans « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique » où on voit que certains chasseurs sont critiqués pour leur comportement de « *viandards*¹³¹ » et « *massacreurs*¹³² ». Il s'agit des chasseurs qui tireraient de trop, comme l'explique Pascal. Ce dernier a aussi précisé durant l'entretien qu'il n'a pas utilisé tous ses « bracelets chevreuil » durant la dernière saison de chasse. Cela signifie qu'il a épargné des chevreuils et il s'en félicite, comme le montrent ces mots :

J'ai pas utilisé parce que je suis un gentil chasseur.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

En outre, Joël, lors de notre entretien, a employé le terme de « *viandard* » pour expliquer qu'il ne chasse pas pour tuer. À travers une représentation péjorative faite des chasseurs qui tirent beaucoup, on remarque que, pour les chasseurs interrogés dans le cadre de ce mémoire, être un *bon chasseur* ne signifie pas réussir à tirer mais plutôt préserver le biotope, comme en témoignent ces mots de Pascal :

J'suis bon chasseur je suis, mais peut-être pas bon tireur.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Ainsi, à travers leurs pratiques, les chasseurs se construisent une image subjective de bon chasseur. Cette valorisation de soi par rapport aux autres permet de tirer une rétribution symbolique à l'engagement coûteux dans la pratique. En plus du respect de la nature, les

¹³¹ M. Bozon, & J.-C. Chamboredon, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », p.79.

¹³² *Ibid.*

chasseurs interrogés ont également insisté sur le respect de leurs pairs. Cela passe par le respect des règles de sécurité afin de ne pas blesser les autres, comme l'explique Pascal :

Si y a les traqueurs faut pas tirer dedans.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

L'entraide et la solidarité sont également valorisées. En ce sens, Pascal, en plus de se considérer comme un bon chasseur, s'identifie comme un « *gentil gars* » qui respecte ses pairs :

Les traqueurs ils ont le droit d'avoir une table à part, ils se mettent le plus près du chaud [de la source de chaleur] parce qu'on les respecte, les chasseurs c'est comme ça, ils respectent tout. C'est des gentils gars. Ils mettent les traqueurs à côté du feu normalement et ils reçoivent en premier à manger les traqueurs.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Ces attentions particulières à l'égard des traqueurs, dont la mission au sein du groupe est physiquement la plus pénible, témoignent de la solidarité collective. Pascal explique également que, lorsqu'il y a beaucoup de gibier à dépecer, les chasseurs aident les traqueurs à le faire. Cette entraide au sein du groupe permet de se forger une image de bon chasseur qui améliore la perception de soi, et constitue donc une rétribution symbolique. Ceci peut alors motiver les individus à maintenir leur engagement.

Si les chasseurs débutent leur carrière par le biais d'interventions extérieures et apprennent à apprécier la pratique en percevant des rétributions, leur ancrage dans le monde de la chasse n'apparaît qu'ensuite, grâce à des étapes clés de la carrière.

CHAPITRE 2 : ÊTRE CHASSEUR

Si l'objectif du premier chapitre était de montrer comment on devient chasseur ; ce second chapitre s'intéresse à ce qu'implique être chasseur. En clair, après s'être intéressés à la phase de pré-institutionnalisation, nous allons nous intéresser à l'entrée dans l'institution, marquée par l'obtention du permis de chasser. Si les malades mentaux¹³³, ou les anorexiques¹³⁴, le sont déjà avant l'hospitalisation, dans la carrière des chasseurs, c'est bien grâce à l'institutionnalisation qu'ils peuvent être considérés comme tels. En effet, il faut un permis pour chasser, alors, sans permis, on n'est pas vraiment chasseur. Cependant, l'institution qu'intègrent les chasseurs, à l'inverse de celle décrite par Goffman¹³⁵, n'est pas totale. Il ne s'agit pas d'une structure annihilante qui les coupe du monde extérieur. En revanche, ils entrent dans ce qui peut être qualifié d'institution de régulation, à savoir un espace où sont produites des normes qui pèsent sur les individus¹³⁶, au sens donné par Durkheim. Par ailleurs, nous verrons que les individus développent des stratégies pour s'adapter à l'institution¹³⁷ et pour contourner la stigmatisation¹³⁸ dont ils peuvent faire les frais, comme le montre Goffman, en raison de leur nouveau statut dans la société. Enfin, nous verrons qu'en plus d'entrer dans une institution de régulation, l'individu intègre la communauté des chasseurs.

I) Être chasseur aux yeux du monde

Pour être chasseur il faut obtenir son permis de chasser. Si les individus peuvent découvrir la pratique avant de passer l'examen, ce n'est qu'une fois ce dernier validé qu'ils ont effectivement le droit de chasser. Cependant, cela s'accompagne de devoirs. En effet, ils doivent se soumettre à un certain nombre de règles et subissent parfois des sanctions. La validation de l'examen marque l'entrée dans l'institution de régulation à laquelle ils doivent se soumettre. Par ailleurs, en plus d'être chasseurs aux yeux de la loi, ils le deviennent pour la société, ce qui peut déboucher sur leur stigmatisation¹³⁹.

¹³³ E. Goffman, *Asiles*.

¹³⁴ M. Darmon, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ E. Durkheim, *Le Suicide*.

¹³⁷ E. Goffman, *Asiles*.

¹³⁸ E. Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*.

¹³⁹ *Ibid.*

A) Entrer dans une institution de régulation

En validant leur permis de chasser, les individus entrent dans une institution de régulation qui impose des normes auxquelles ils doivent se conformer. Nous verrons d'abord comment les chasseurs appréhendent l'obtention du permis avant de montrer dans quelle mesure ils sont soumis à l'institution.

1) *Obtenir le permis de chasser*

L'obtention du permis de chasser symbolise l'entrée dans l'institution de régulation. En effet, c'est par ce biais qu'on identifie un chasseur. Le permis est donc une étape déterminante dans toute carrière. Sans ce graal, on ne peut pas chasser. Son importance se note à travers sa mise en avant par la fédération ainsi que les chasseurs eux-mêmes. En ce sens, de nombreuses références y sont faites dans le bimestriel des chasseurs, où les lauréats se voient régulièrement félicités, comme le montre cet extrait :

Pour le permis de chasser nous avons formé cette année 261 candidats (soit 50 de plus que l'année dernière !). 252 personnes se sont présentées et 177 ont obtenu leur précieux sésame, dont 13 avec la note maximale de 31/31. Bravo!¹⁴⁰

Aussi, le cap de la validation de l'examen permet aux individus de s'identifier en tant que chasseurs, puisqu'ils sont ainsi reconnus par la loi. Cela permet la prise de conscience de leur nouveau statut. Certes, ils commencent leur carrière en découvrant la pratique, mais c'est bien le permis qui les rend chasseurs. On peut noter cela à travers les propos de Pascal qui laisse entendre qu'à partir du moment où il a eu le permis, il était chasseur, alors qu'avant, il était seulement traqueur :

Ouais et maintenant je fais pratiquement déjà une dizaine d'année chasseur, en 2009 j'ai fait le permis mais j'ai traqué quelques années avant déjà.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

L'entrée dans l'institution constitue donc une étape clé dans les carrières car elle permet la construction de l'identité, comme le montre Darmon à propos des anorexiques qui, une fois à l'hôpital, commencent à s'identifier comme telles¹⁴¹. En outre, la construction identitaire est renforcée par le contrôle de cette nouvelle identité, comme le montrent les propos de Jean-Paul :

¹⁴⁰ « Les formations de la FDC 67 en 2020 », *Infos'Chasse* 67, no. 89, décembre 2020.

¹⁴¹ M. Darmon, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*.

Ah oui, sinon tu peux pas les battues, quand t'es invité hein. La validation, il faut la validation hein ! si tu l'as pas... ça tu le montres à chaque fois, hein. T'as le numéro, t'as tout, hein. Comme l'assurance, le permis, tout est noté, hein. C'est comme une entreprise, hein ; le truc de chasse, pareil, hein. Quand t'es partenaire, t'as le président, t'as le secrétaire t'as le... celui qui s'occupe euh... c'est comme un conseil municipal, hein. Tout est noté, celui-là a tiré un sanglier, ça, ça a été vendu, à ce prix-là, tout est noté hein !

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

Ces comparaisons à une entreprise ou à un conseil municipal illustrent l'idée d'entrer dans une institution. L'instauration du permis, en tant qu'il permet de répertorier les pratiquants, rend en effet possible le contrôle de leur identité¹⁴², *a posteriori*. Mais il y a aussi un contrôle *a priori*, comme l'explique Jehan De Malafosse. Selon lui, l'examen mis en place par la loi de finances rectificative pour 1974¹⁴³ implique le « *contrôle des chasseurs*¹⁴⁴ » sur la base de leurs connaissances et aptitudes à la pratique¹⁴⁵. À partir de là, le législateur a pu décider de qui peut ou non chasser¹⁴⁶. Le permis constitue non seulement la condition essentielle pour être chasseur mais marque aussi l'institutionnalisation de l'individu.

2) *Se soumettre aux normes*

Une nécessaire soumission aux normes émerge de l'entrée dans l'institution de régulation, puisqu'on y observe une « *production de règles visant à assurer l'esprit de discipline, la régulation*¹⁴⁷ », ce à quoi doivent se soumettre les individus, comme l'explique Michel Lallement. Hubert Peres notait en 1998 que la chasse est en proie à la « *normalisation* »¹⁴⁸. Ce phénomène découle aujourd'hui de différentes échelles. Si des impulsions sont données par l'Union Européenne – notamment en matière d'écologie – et que des mesures sont prises par le gouvernement ; ce sont les Directions Départementales des Territoires (ci-après DDT) qui établissent les plans de chasse départementaux. Après quoi, ce sont les Fédérations Départementales de Chasseurs (ci-après FDC) qui décident de la répartition du plan de chasse entre les différentes sociétés de chasse. Dans le cadre de ce mémoire, il est question de la DDT et de la FDC bas-

¹⁴² Loi de finances rectificative pour 1974. art. 22.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ J. De Malafosse, « Permis de chasser et droit de chasse », *Revue Juridique de l'Environnement*, no. 1, 1976. p. 8.

¹⁴⁵ « L'examen du permis de chasser », Fédération Nationale des Chasseurs, <https://www.chasseurdefrance.com/pratiquer/permis-de-chasser/>, consulté le 31/03/2021.

¹⁴⁶ J. De Malafosse, « Permis de chasser et droit de chasse ».

¹⁴⁷ M. Lallement, « Repenser l'institution : avec Durkheim et au-delà », *Idées économiques et sociales*, vol. 159, no. 1, 2010, p. 21.

¹⁴⁸ H. Peres, « Entre désenchantement et réenchantement: Chasser en Chalosse », p. 104.

rhinoises. Cette pluralité d'instances, dont découlent des normes, entraîne la confusion de certains chasseurs, comme c'est le cas de Joël qui, durant l'entretien, confond FDC et DDT :

MB : Ok et après je voulais savoir, au niveau de la, c'est la fédération nationale des chasseurs, c'est ça ? Ce qui régule un peu toutes les chasses ?

Joël : Oui alors la fédération effectivement elle donne tous les, elle donne toutes les... tous les ordres, et puis ce qu'y a à tirer, quand il faut les tirer, enfin la période où c'est ouvert, où c'est fermé et euh... et euh... qui organise aussi des battues administratives quand il le faut hein.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

La même confusion a pu être observée durant l'entretien avec Pascal. Les battues administratives relèvent non pas de la fédération mais de la DDT. C'est ce qu'explique Rémi, qui saisit mieux la régulation de la chasse, étant lui-même salarié à la FDC 67 :

C'est la préfecture ouais, fin c'est la DDT, je reprends à chaque fois la DDT, c'est la DDT qui organise les battues administratives après plusieurs avertissements donnés au prêteur de chasse et c'est directement le préfet, enfin la DDT qui dit bah « aujourd'hui les lieutenants de louveterie vous allez en gros, à cet endroit-là pour régler le problème de dégât ou de surpopulation », la fédération ne peut pas intervenir là dessus.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

La difficile compréhension du fonctionnement de l'institution par certains chasseurs peut accroître le sentiment d'être soumis à l'institution, cela pouvant être vécu comme de la violence symbolique¹⁴⁹. En plus d'émaner de différentes instances, les normes changent souvent, comme en témoignent les fréquentes publications d'arrêtés et leurs rapides abrogations. À titre d'exemple, l'arrêté préfectoral du 16 février 2021, relatif à la loutre d'Europe et au castor d'Eurasie, n'a duré qu'un mois, puisqu'il a été abrogé le 16 mars 2021¹⁵⁰. Les chasseurs soulignent ce qu'on pourrait qualifier d'inflation normative, qu'ils perçoivent parfois avec hostilité, comme le montre l'entretien avec Jean-Paul :

¹⁴⁹ P. Bourdieu, *La Reproduction*, Editions de Minuit, 1970.

¹⁵⁰ Arrêté préfectoral modifiant et abrogeant l'arrêté du 16 février 2021 fixant la liste des communes pour l'année 2021 où la présence de la loutre d'Europe ou du castor d'Eurasie est avérée, conformément aux prescriptions de l'article 3 de l'arrêté ministériel du 28 juin 2016.

Jean-Paul : Euh.. surtout ne plus tirer à certaine heure, de tirer avec des lampes, maintenant ils ont de nouveau euh... Au début... c'est devenu de pire en pire hein. il y a les heures où tu sors, où tu n'as plus le droit de tirer. C'est devenu vraiment une contrainte. Payer ça, payer les dégâts... pff... toujours plus à payer.

MB : Et ça y avait pas quand t'as commencé en 2000, c'était moins ?

Jean-Paul : Y avait aussi mais pas autant.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

Les chasseurs doivent sans cesse s'adapter à ces changements, ce qui peut constituer une pression pour eux. Ce sentiment est accru par les plans de chasse prévus par la DDT, parfois considérés comme irréalisables. En ce sens, Rémi et Pascal nous expliquent que la réalisation des quotas fixés peut être compliquée :

MB : Du coup au niveau des lots, y en a qui en veulent plus, ou moins [de gibier à tirer] ?

Rémi : Euh... plus, non. Mais qui en veulent moins, oui, ça c'est sûr ouais, parce que euh... si vous arrivez pas à réaliser un nombre minimum, bah vous êtes redevables de l'état, donc y a des amendes.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Ouais, j pense que la population a encore plus augmenté, maintenant, ils veulent qu'on tire 60 000 sangliers, c'est pratiquement infaisable. On peut pratiquement pas le faire.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Par ailleurs, en cas de non-respect des normes auxquelles ils sont soumis, les chasseurs risquent des sanctions, comme l'explique Pascal :

Le timbre sanglier c'est prévu pour payer les dégâts de sanglier. Mais si ça suffit pas les timbres sangliers, ça veut dire les timbres sanglier c'est 70 euros par chasseur, par an, si ça, ça suffit pas, faut qu'y, qu'on paie encore une amende... chepa... l'année dernière on avait quelque chose comme 8000 euros dans notre chasse, d'amende. Et avec les gibiers qu'on a vendu et tout, fallait même encore un peu mettre de notre poche. Ça veut dire c'est pas gagnant-gagnant, c'est perdant-perdant hein [rires].

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

L'amende dont il est question ici a dû être payée car le plan de chasse n'a pas été réalisé ; la société de chasse dont fait partie Pascal n'a pas tué assez de sangliers. En plus des sanctions financières, les sociétés de chasse qui n'atteignent pas les objectifs donnés peuvent faire l'objet de sanctions à dimension plus symbolique : les battues administratives. Ce sont alors des lieutenants de louveterie – des personnes effectuant bénévolement des missions pour l'administration, en lien avec la faune sauvage – qui font une battue sur le territoire sanctionné. Il s'agit d'une punition pour les chasseurs qui

voient leur territoire, et leur gibier, accaparé par d'autres. Ils doivent cependant s'y soumettre, même s'ils n'approuvent pas toujours ces décisions, comme le montrent Pascal et Rémi :

Mais l'année dernière ils ont fait une battue administrative qu'on voulait pas, mais là tu peux rien faire, c'est décidé c'est décidé, normalement c'est pour réduire le cheptel de sanglier mais jsuis pas d'accord qu'ils tirent les chevreuils, hein. Les battues administratives c'est pas normal pour moi [...] Ça c'est pas normal, parce que nous, on paie le droit de chasse en forêt, eux ils tirent les chevreuils. Les...les fédéraux. Et leur battue administrative, ça c'est pas normal.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

C'est la DDT qui organise les battues administratives après plusieurs avertissements donnés au prêteur de chasse et c'est directement le préfet, enfin la DDT, qui dit bah « aujourd'hui les lieutenants de louveterie vous allez en gros, à cet endroit-là pour régler le problème de dégâts ou de surpopulation ». La fédération ne peut pas intervenir la dessus, elle a un avis à donner mais c'est pas la fédération qui tranchera, ou en tous cas un technicien ou le président, c'est le préfet qui dit « voilà allez-y ! ». mais c'est pas forcément la solution, parce que la battue administrative c'est une intervention ponctuelle, si y a des prélèvements c'est bien mais ça règlera pas les 364 autres jours de l'année.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Les battues administratives contribuent en ce sens au « *sentiment de perdre le contrôle de leur territoire*¹⁵¹ » qu'identifie Yann Raison du Cleuziou. Si dans son enquête cela découle des normes environnementales, les décisions ponctuelles de battue administrative ont le même effet sur nos enquêtés. Ces différents exemples permettent de caractériser l'institution de régulation dans laquelle entrent les chasseurs.

B) Porter un stigmat

En étant officiellement chasseurs, les individus s'exposent à la stigmatisation. En effet, chasser constitue un stigmat comme l'explique Goffman¹⁵², dans la mesure où cela revient à agir à l'encontre des attentes d'une majeure partie de la société, puisque la pratique n'a que peu de soutien dans l'opinion publique¹⁵³. Joan Taris montre à ce propos que les chasseurs sont mis « *à l'épreuve* », car leur loisir est remis en question¹⁵⁴. Les chasseurs peuvent ainsi être vus comme un groupe déviant au sens de Becker, puisque

¹⁵¹ Y. Raison du Cleuziou, « De la résistance à la subversion », 133-148.

¹⁵² E. Goffman, *Stigmat. Les usages sociaux des handicaps*.

¹⁵³ « Les Français rejettent massivement la chasse », IPSOS, <https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-rejettent-massivement-la-chasse>, consulté le 07/05/2021.

¹⁵⁴ J. Taris, « Chasse et chasseurs, un enjeu politique aquitain (1979-2004) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. hs 2, no. 3, 2005, p. 111.

des entrepreneurs de morale¹⁵⁵ – les opposants à la pratique, les écologistes – tendent à normaliser le fait d’être contre la chasse ce qui rend le groupe des chasseurs déviant. Ces derniers ont conscience du stigmatisme qu’ils peuvent porter. En ce sens, Joël confie ne pas assumer ouvertement son loisir auprès de ses collègues, qui ne comprendraient pas sa passion, comme le montre cet extrait :

Par contre aussi ce qui, tu vois ce qui... maintenant que tu parles de choix, effectivement... là où je travaille c’était un petit peu difficile de dire que j’étais... chasseur, ou que je suis chasseur, parce que tout le monde ne l’acceptait pas. C’étaient des gens, des gens qui venaient... qui habitaient la ville. Et euh qui ne comprenaient pas trop le... le fait d’aller sortir et chasser des animaux.
[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d’années].

La stigmatisation a, en effet, des répercussions sur les rapports à autrui, comme le montre Michel Foucault. Selon lui, les « *normaux* » (i.e. les non-chasseurs) sont susceptibles de s’éloigner des « *anormaux* » (i.e. les chasseurs)¹⁵⁶. En effet, Joël sait que son statut de chasseur ne fait pas l’unanimité, c’est pourquoi il n’affirme pas cette identité sur son lieu de travail, où il risque d’être stigmatisé et marginalisé. En cachant son stigmatisme, il reste « *discréditable* » mais n’est pas encore « *discrédité* », comme l’explique Goffman¹⁵⁷. Cette conscience qu’ont les chasseurs d’être étiquetés comme déviants vient aussi du fait que leur pratique est attaquée, comme l’expliquent Pascal et Joël, qui relatent des incidents ayant eu lieu sur des territoires de chasses voisins :

Pascal : [...] anti-chasse et tout ça. Y en a qui en ont marre hein. Y en a qui rayent les voitures, y en a qui, qui donnent des coups dans les voitures, juste pour faire quelque chose, hein.

MB : C’est déjà arrivé ?

Pascal : A la chasse voisine l’année dernière ils ont, avec une bombe de peinture ils ont, *spritzt*¹⁵⁸ sur les lumières et tout. À N. jcrois, quelque part. Vandalisme. Mais ça, ça peut être des anti-chasse, n’importe quoi. Ça peut être un truc de famille aussi. Ou chepa quoi. Normalement c’est des anti-chasse.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d’années].

Mais par contre je sais que de l’autre côté, donc celui de B., on lui a allumé un mirador. Il a été dégradé donc. Nous, *ech well holz hebe*¹⁵⁹, on a jamais eu de soucis. De... du fait de gens qui étaient anti-chasse. Non.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d’années].

¹⁵⁵ H. S. Becker, *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*.

¹⁵⁶ M. Foucault, *Les Anormaux. Cours au Collège de France (1974-1975)*, Paris, 1999.

¹⁵⁷ E. Goffman, *Stigmatisme. Les usages sociaux des handicaps*.

¹⁵⁸ « peindre à la bombe de peinture » en dialecte alsacien.

¹⁵⁹ « je touche du bois » en dialecte alsacien.

La chasse est également attaquée politiquement, comme en témoigne cet extrait du « Mot du Président » écrit par Gérard Lang, président de la FDC 67, dans l'*Infos 'Chasse 67* de juin 2020 :

Les quelques 350 anti chasse ayant répondu à la consultation publique pour demander l'interdiction de la chasse n'attendaient qu'un faux pas pour attaquer l'arrêté d'ouverture¹⁶⁰.

La conscience d'être un groupe vu comme déviant par une partie de la société se note également dans une offre d'emploi pour être *community manager* à la FDC 67, où l'on apprend qu'une des qualités requises pour le poste est de « *savoir résister à la pression et aux incivilités verbales*¹⁶¹ ». La pression à laquelle font face les chasseurs ne provient donc pas seulement de la régulation de la pratique mais aussi des individus qui y sont opposés, ce qui les rend « *confrontés à un déficit de légitimité* » selon Hubert Peres¹⁶².

II) S'adapter à l'institution et défendre la chasse

Dans cette partie, nous tenterons de montrer que face à la normalisation et au désaveu de leur pratique, les chasseurs développent des stratégies. Ils procèdent à ce qu'appelle Goffman une « *adaptation secondaire*¹⁶³ » à l'institution, tout en se distançant de leur stigmatisme et en défendant leur pratique. En ce sens, nous verrons d'abord que les chasseurs se politisent avant de montrer qu'ils sauvent la « *face*¹⁶⁴ » de leur loisir ; en clair, qu'ils se mettent socialement en scène pour être perçus autrement¹⁶⁵. De fait, ils sont amenés à justifier leur carrière. La chasse est alors plus qu'un simple loisir, elle est politisée, les chasseurs se mobilisent pour la défendre.

A) Un loisir politique

Face aux volontés de restreindre, voire d'interdire la pratique, les chasseurs bas-rhinois investissent la politique pour s'armer contre les différentes attaques faites à l'encontre de la chasse. Cela se traduit d'une part, par la recherche d'alliés parmi les hommes et les femmes politiques et, d'autre part, par l'appropriation du discours écologiste.

¹⁶⁰ « Le mot du Président », *Infos 'Chasse 67*, no. 86, juin 2020, p. 3.

¹⁶¹ « La fédération des chasseurs du Bas-Rhin recrute 2 services civiques », *Infos 'Chasses 67*, no. 89, décembre 2020, p. 20.

¹⁶² H. Peres, « Entre désenchantement et réenchantement: Chasser en Chalosse », p. 105.

¹⁶³ E. Goffman, *Asiles*, p. 98-99.

¹⁶⁴ E. Goffman, *Les Rites d'interaction* (1967), traduit de l'anglais par Alain Kihm, Collection Le Sens Commun, Éditions de Minuit, 1974.

¹⁶⁵ E. Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne. I : La présentation de soi*, Paris, 1973.

1) *Des alliances*

La chasse connaît la désapprobation d'une partie de la classe politique et les chasseurs en sont conscients, en particulier la fédération, qui est l'interlocutrice principale des instances régulatrices. C'est dans cette mesure qu'émerge la volonté de créer des alliances, afin que la chasse soit défendue au niveau politique. C'est d'autant plus le cas lorsque des débats ont lieu pour restreindre les activités des chasseurs, comme avec la proposition du référendum d'initiative partagée sur le bien-être animal (ci-après RIP Animaux)¹⁶⁶. La FDC 67 se constitue alors comme un véritable groupe d'intérêt, en devenant « *une organisation constituée qui cherche à influencer les pouvoirs politiques dans un sens favorable à son intérêt* », selon la définition donnée par Sabine Saurugger¹⁶⁷. Les différentes rencontres organisées entre le personnel politique et des membres de la FDC 67 illustrent ce désir de trouver des soutiens politiques. Ces entrevues peuvent constituer une réponse directe aux débats politiques autour de la chasse, comme le RIP Animaux par exemple, que rejette la fédération¹⁶⁸. Face à ce projet vécu comme une attaque de la chasse, la FDC 67 a réagi en s'entretenant avec certains députés, afin d'espérer voir leur intérêts défendus, comme le montrent ces extraits de *Infos 'Chasse 67* :

Le Président de la FDC 67 Gérard Lang avait rencontré préalablement et individuellement M. le Député Bruno Studer qui avait (comme Mme Wonner) signé le RIP. Il a souhaité maintenir sa signature pour être présent dans les débats et défendre la Chasse et la Pêche¹⁶⁹.

Messieurs les députés Thierry Michels et Sylvain Wassermann étaient favorables au RIP en arrivant mais ne l'avaient pas encore signé. Attendons de voir si nos arguments ont été convaincants. Quant à Mme la députée Martine Wonner, elle avait déjà signé le RIP. Elle nous a annoncé après les débats qu'elle retirait officiellement sa signature. Elle est partante pour une séance de Cyné'Tir. Bravo et merci Mme le Dr Wonner¹⁷⁰.

Si dans ce cas, Gérard Lang agit directement en réponse au RIP Animaux, dans d'autres cas, la recherche d'alliés a lieu sans motif politique urgent, à l'image de l'accueil de Gérard Larcher en 2016 au Cyné'tir (espace d'entraînement au tir) de la fédération. Cette visite montre plutôt une volonté de sceller une alliance déjà effective puisque le président

¹⁶⁶ « Référendum pour les animaux. Initiative citoyenne », <https://www.referendumpourlesanimaux.fr/>, consulté le 12 février 2021.

¹⁶⁷ S. Saurugger, « Groupe d'intérêt », dans L. Boussaguet, *Dictionnaire des politiques publiques. 5^e édition entièrement revue et corrigée*, Presses de Sciences Po, 2019, p. 305.

¹⁶⁸ « Référendum d'Initiative Partagée La FDSEA, la FDC 67 et le RIP », *Infos 'Chasse 67*, no. 88, octobre 2020.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ *Ibid.*

du Sénat est lui-même chasseur. Pour ce faire, la fédération l'a invité à inaugurer le tunnel de tir. La décontraction apparente de cette rencontre témoigne des probables affinités entre les deux parties et donc, d'un potentiel soutien institutionnel à la pratique, en la personne de Gérard Larcher. En effet, les individus prennent un verre de l'amitié, le moment est qualifié de « *récréatif*¹⁷¹ » et Gérard Larcher s'adonne au tir, comme le montrent ces images publiées dans le bimestriel de la FDC 67 :



« Gérard Larcher, Président du Sénat à l'Espace Chasse et Nature de la FDC67 », *Infos'Chasse* 67, no. 66, février 2017, p. 13.

Ainsi, les chasseurs œuvrent à voir leurs intérêts représentés sur le plan politique. Cela constitue une adaptation secondaire intégrée à l'institution de régulation, d'après Goffman, puisqu'ils s'en approprient les codes, qu'ils utilisent pour arriver à leurs fins¹⁷². Ces alliés politiques sont alors susceptibles d'apporter leur soutien à la chasse, lorsque celle-ci fait l'objet d'un débat. Ce faisant, les chasseurs se dotent d'une structure d'opportunité politique¹⁷³ plus favorable à leur pratique.

2) *Le discours écologiste des chasseurs*

L'adaptation des chasseurs passe aussi par une présentation de la pratique comme écologique. En effet, face à leurs nombreux détracteurs qui s'appuient sur des arguments

¹⁷¹ « Gérard Larcher, Président du Sénat à l'Espace Chasse et Nature de la FDC67 », *Infos'Chasse* 67, no. 66, février 2017, p. 12-13.

¹⁷² E. Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, p. 98-99.

¹⁷³ O. Fillieule et L. Mathieu, « Structure des opportunités politiques », Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2^e édition mise à jour et augmentée*, Presses de Sciences Po, 2020, p. 573-580.

écologistes, les chasseurs sont amenés à légitimer leur loisir dans ce domaine. Pour ce faire, ils s'approprient les « *normes environnementales de développement durable*¹⁷⁴ », comme l'explique Yann Raison du Cleuziou, pour caractériser l'adaptation des chasseurs de la Baie de Somme à leurs détracteurs écologistes. Cela passe d'abord par la pédagogie mise en œuvre pour rendre leur pratique plus transparente et compréhensible des profanes. Ensuite, nous verrons que les chasseurs se servent aussi de l'investissement financier pour se légitimer. Enfin, leur défense se construit aussi sur la qualification de « mission d'intérêt général » donnée à la chasse¹⁷⁵.

a) *La pédagogie*

Dans le sillage de la Fédération Nationale des Chasseurs, qui communique depuis 2018 sur les vertus écologiques de la chasse avec, par exemple, la campagne de communication autour du slogan « *Les chasseurs, premiers écologistes de France ?* »¹⁷⁶ ; la FDC 67 s'approprie le discours écologiste. Cela se traduit d'abord par une volonté d'éduquer les non-chasseurs sur la pratique. Yann Raison du Cleuziou observe en effet que les chasseurs ont conscience que leur passion peut être incomprise par les profanes et donc rejetée. C'est pourquoi ils veulent expliquer et justifier leurs motivations¹⁷⁷. Nos enquêtés savent que leur pratique est mal connue, comme le montrent ces propos de Rémi :

MB : Pourquoi vous pensez que vous avez pas la cote ?

Rémi : Parce qu'on est mal vus, parce qu'on sait pas ce qu'on fait, parce qu'on est pas bons en communication, on ne se montre pas, on explique pas pourquoi on fait de la... de l'agrainage, pourquoi on tire autant de sanglier, pourquoi... on est toujours responsables quoi.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Pour y pallier, ils tentent d'expliquer leurs pratiques. En Baie de Somme, les chasseurs convient des écoliers à une exposition d'oiseaux qu'ils ont conçue. Un dispositif similaire s'observe dans le Bas-Rhin : le Mobil'Faune. Il s'agit d'une camionnette aménagée en musée miniature avec des spécimens de la faune locale naturalisée. Le Mobil'Faune est un dispositif de la FDC 67, animé par un technicien cynégétique : Rémi. Il se déplace

¹⁷⁴ Y. Raison du Cleuziou, « De la résistance à la subversion », p. 133-148.

¹⁷⁵ Arrêté préfectoral relatif aux déplacements effectués dans le cadre des actions de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et précisant les dispositions particulières destinées à limiter les dégâts aux cultures agricoles durant la période de confinement et de couvre-feu mise en place par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus.

¹⁷⁶ « Chasseurs, premiers écologistes de France ? », Fédération Nationale des Chasseurs, <https://www.chasseurdefrance.com/decouvrir/photos-videos/ceci-est-une-video-de-la-fnc/>, consulté le 20 avril 2020.

¹⁷⁷ Y. Raison du Cleuziou, « De la résistance à la subversion », p. 133-148.

dans les écoles afin de faire découvrir la biodiversité bas-rhinoise aux enfants. Rémi nous assure que l'objectif de cette démarche est pédagogique :

Bah après moi au niveau des animations scolaires je parle pas de chasser, parce que je suis pas là pour euh chercher des jeunes chasseurs ou des chasseurs à l'école qui sont pas... Ça se fait pas, je suis quand même neutre, je me présente comme quoi je travaille à la fédération de chasseurs, mais je vais pas dire, ça il faut tirer, ça il faut prélever... je parle juste des espèces et de chasse. Je suis pas là pour recruter des enfants en maternelle ou en primaire, ça c'est pas l'objectif, l'objectif c'est de les réveiller, de les éveiller, on va dire, à ce qui se passe à la maison, savoir ce qu'est une pie dans votre jardin et voir ce qu'est un chevreuil, faire la différence entre un chevreuil et un cerf, parce que beaucoup ne savent pas faire la différence. Et ça c'est déjà on va dire l'une des parties de mes objectifs quoi.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Si le but du Mobil'Faune, selon Rémi, n'est pas prosélyte mais éducatif, il n'en demeure pas moins qu'il se présente comme travaillant à la fédération des chasseurs. Par ce biais, les chasseurs sont mis en scène comme étant des individus proches et connaisseurs de la nature, ce qui leur permet de se détacher de l'image de *viandard* qui peut leur être attribuée par les profanes. En clair, à travers la pédagogie, ils s'éloignent du stigmaté¹⁷⁸. C'est d'autant plus le cas que le public du Mobil'Faune n'est pas exclusivement constitué d'enfants. En effet, la camionnette se déplace également sur des manifestations locales, où une audience adulte peut être touchée. La volonté d'éduquer les profanes se remarque également à travers les éditoriaux du président de la FDC 67, Gérard Lang, qui paraissent dans l'*Infos'Chasse 67*. Il y invite ses lecteurs – les chasseurs bas-rhinois – à être diplomate à l'égard des opposants à la pratique. Il suggère notamment d'exposer l'aspect écologique de la pratique, comme le montre cet extrait :

Au contraire, quand sur les réseaux sociaux ceux-ci [les opposants à la chasse] nous malmènent (euphémisme) répondons-leur avec calme et courtoisie, comme nous le faisons déjà sur le terrain. [...] Parlons-leur aussi, avec toujours cette même passion, de la nature, de nos actions favorables pour la biodiversité et du bonheur que cela nous procure¹⁷⁹.

Gérard Lang explique aussi les vertus écologistes de la chasse à la radio, c'est ce que révèlent les propos suivants, enregistrés par *France Bleu Elsass* :

¹⁷⁸ E. Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne. I : La présentation de soi*.

¹⁷⁹ G. Lang, « Le temps de la mobilisation est arrivé », *Infos'Chasse 67*, no. 87, août 2020, p. 1.

Quand ils [les chasseurs] ne chassent pas, ils s'occupent de la biodiversité et plantent des haies, qui disparaissent un peu, hein, pour qu'on ait de nouveau un peu des lapins, des faisans, tous les petits oiseaux et toutes les autres bêtes qui peuvent se cacher alors¹⁸⁰.

Ici, le président de la fédération tente d'expliquer la chasse aux auditeurs afin qu'elle soit mieux acceptée. Il s'agit d'une stratégie de communication permettant de légitimer la chasse. Dans la même lignée, nos enquêtés nous ont montré leur intérêt pour la cause environnementale ; à l'instar de Pascal, favorable à l'agrainage¹⁸¹, parfois interdit, mais qui serait, selon lui, bénéfique pour la forêt :

[...] mais aussi comme ça ils cassent pas trop les arbres, les ptits arbres, parce que les forestiers, si y a pas de betteraves, pas de foin, ils commencent à manger les ptits arbres et tout, et si y a assez de bouffe pour eux, ils cassent moins d'arbres et tout. Moi mon, personnellement, je suis pour un agrainage en forêt, pour qu'ils détruisent pas trop la forêt.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Ces exemples montrent la volonté qu'ont les chasseurs de faire preuve de pédagogie pour que leur pratique soit mieux comprise, dans l'espoir d'être plus soutenus dans l'opinion publique et ce, notamment en se distançant de la conception anti-écologique de la pratique que s'en font les détracteurs¹⁸².

b) *La légitimation par l'argent*

La présentation de la chasse comme une pratique écologique passe aussi à travers l'argument financier. En effet, les chasseurs expliquent qu'ils paient pour l'environnement, comme en témoignent Pascal et Joël :

Si déjà nous on paie pas les locations de chasse, j'voudrais voir qui paie les... les tous les mille et les mille d'euros, qu'on dépense là pour la forêt. Moi j'voudrais pas voir où ils cherchent les sous hein. Ils regarderaient bête si on devrait contribuer pour payer. Ceux-là qui réclament c'est les premiers à parler, ceux-là qui réclament sur les chasseurs, c'est les premiers qui réclament si ils devraient payer une contribution à la place des chasseurs. Et ça, ça vient, si les chasseurs ils en ont marre ils arrêtent, et alors c'est les autres qui paient. Parce qu'il faut tant et tant de milliers d'euros pour la forêt. [...] Parce que ça, il faudrait pas trop être méchant avec les chasseurs, parce que déjà qu'ils paient tout, je voudrais voir qui paie à notre place.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

¹⁸⁰ Traduit de l'alsacien, « La chasse avec Gérard Lang - *Die Jagd mit dem Gérard Lang* », *France Bleu Elsass*, <https://www.francebleu.fr/emissions/les-experts-de-france-bleu-elsass/elsass/la-chasse-avec-gerard-lang-die-jagd-mit-dem-gerard-lang>, replay du mercredi 7 octobre 2020, 1'40 – 2', consulté le 9 décembre 2020.

¹⁸¹ Nourrir le gibier, soit pour le dissuader de manger de jeunes arbres, soit pour le viser plus aisément.

¹⁸² « Un préjudice écologique », RAssembléement pour une France sans Chasse, <https://www.france-sans-chasse.org/abolition/chasse-et-ecologie>, consulté le 10 février 2021.

Ils se disent « Nous on a autant de droits que les chasseurs », je veux dire oui. Effectivement. Mais faut savoir que en tant que chasseur tu paies. Tu paies la location. Tu paies les bracelets, quand tu tires euh... un animal. Tu paies les dégâts, si y a des dégâts de, de... dans les champs. Tu... donc t'ouvres beaucoup le porte-monnaie. Alors que les gens qui se promènent ils voient pas ça. Tu vois.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

A travers ces propos, on remarque que les chasseurs légitiment leur pratique par le fait qu'ils contribuent financièrement à préserver la biodiversité et les cultures. Ils utilisent également cet argument pour s'opposer aux détracteurs de la pratique, en expliquant que ceux-ci ne paient pas pour la nature, contrairement à eux. Ils se servent aussi de la question de l'argent pour évoquer l'éventualité que s'ils arrêtaient de chasser, c'est l'ensemble de la société qui devrait payer pour l'entretien des territoires et de fait, leurs opposants aussi. L'argument financier est aussi mobilisé par le président de la fédération du Bas-Rhin, lors d'une interview pour *France Bleu Elsass*¹⁸³. Il évoque le fait que les dégâts agricoles sont tels, que les chasseurs peinent à les dédommager. Il parle notamment de la faillite de certaines fédérations. La FDC 67 montre aussi qu'elle agit pour l'environnement en rendant compte dans la presse de nombreuses missions de reboisement¹⁸⁴. La question de l'argent tient alors une place importante dans la rhétorique écologiste de la chasse. Les chasseurs disent payer pour l'environnement, ce qui leur permet de construire leur argumentation et de se présenter comme des écologistes, pour se défendre.

c) *Une mission*

Les chasseurs se légitiment aussi par le fait qu'ils doivent remplir une mission de régulation, dont l'administration les a investis¹⁸⁵. Ils expliquent alors que s'ils tirent, ce n'est pas tant pour leur plaisir mais parce qu'ils y sont obligés, pour servir l'intérêt général, comme l'expliquent Rémi et Pascal :

¹⁸³ « La chasse avec Gérard Lang - Die Jagd mit dem Gérard Lang ».

¹⁸⁴ « 1000 îlots et plantation de haies champêtres pour la biodiversité », *Infos'Chasse 67*, no. 87, août 2020, p. 4.

¹⁸⁵ Arrêté préfectoral relatif aux déplacements effectués dans le cadre des actions de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et précisant les dispositions particulières destinées à limiter les dégâts aux cultures agricoles durant la période de confinement et de couvre-feu mise en place par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus.

Y a un nouveau mot qui est sorti au niveau de la préfecture c'est « la mission de régulation » pour les chasseurs. [...] Donc on a ces mots, maintenant, on ne parle plus de chasse mais pendant la période Covid là, on parlait de « battue de régulation ». Voilà. Ce qui est exactement la même chose mais c'est un nouveau terme, ou en tous cas on a obligé les chasseurs à faire de la régulation. [Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Pascal : On fait 2-3 sorties mirador. Pour régulation des sangliers, parce qu'il faut faire quelque chose, pour la fédération, pour les gens qui réclament et tout, à cause des sangliers qui retournent tout.

MB : Les paysans ils réclament directement auprès de vous ?

Pascal : Ouais ouais, des fois ils téléphonent au président, au vice-président et ils disent, ça, ça on tire pas assez, ou y a des dégâts.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Le fait d'insister sur l'obligation de réguler les espèces leur permet de contourner l'image de *viandard* qui peut leur être associée, dans la mesure où ce sont l'administration et les agriculteurs qui attendent d'eux qu'ils abattent des animaux non-humains. Ils présentent leurs actes comme une réponse directe à un problème public. Cela passe aussi par l'emploi récurrent du champ lexical de la gestion par les chasseurs, avec des termes comme « *régulation* », « *population* » ou encore « *prélèvement* », et par les chiffres et sommes d'argent dont ils parlent, comme nous l'avons vu précédemment. Ils se présentent, en outre, comme garants de la sécurité sanitaire, dans la mesure où certaines espèces sont porteuses de maladies, comme le montrent ces différents extraits de l'entretien réalisé avec Pascal :

Mais les brocards si on les tire pas il y a la consanguinité qui n'est pas bonne, ce serait des chevreaux...des chevreuils anormal à la fin. Et après ils pourraient pas tous...c'est toujours le même problème. Parce que ça, nous on enlève toujours les brocards pour qu'y a toujours du nouveau sang, des brocards d'une autre parcelle qui viennent là, là...sinon ça marche pas. Si y aurait pas les chasseurs, tous les animaux seraient malades. Alors ça veut dire que les chasseurs c'est des bons.

J'en connais un il s'est, il a recherché un sanglier, un gros, alors, à la fin, il est allé vers lui il s'est assis dessus, pour le poignarder, comme ça. il s'est retourné, il l'a jeté, il était 3 semaines à l'hôpital. Depuis il est malade, chepa ce qu'il a eu, il lui a ouvert les veines, avec les dents. Jpense que depuis ça... c'est pas bon, il a reçu des trucs parce qu'un sanglier ça fouille quand même partout. Les dents, y a toujours des trucs dessus hein.

Pascal : Les sangliers, si on fait rien ils se prolifèrent. En une année, si on fait rien ils sont fois trois. Et si on fait deux années plus rien, on pourrait plus, plus jamais arriver à les réduire.

MB : Et du coup...

Pascal : Juste avec une peste, dans la forêt, pour les animaux. Ça on risque.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Les chasseurs évoquent également les dégâts causés par des sangliers et subis par les particuliers, sur les voitures ou les terrains. Cela leur permet de se présenter comme indispensables, malgré les critiques formulées à leur égard. Pascal tente effectivement de délégitimer les anti-chasse à ce propos et de légitimer les chasseurs :

Les anti chasse c'est les premiers qui réclament si un sanglier leur rentre dans la voiture. C'est toujours ceux-là, y a une partie de personnes sur 100, y a 30% des comme ça et ça, y aura toujours, ou même 40% qui sont toujours contre tout ou contre chepa quoi. Au moins 30%. C'est comme ça. Les anti-chasse c'est les premiers qui pleurnicheraient si y a un sanglier qui rentre dans leur terrain retourner leur gazon et tout.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Le sanglier est diabolisé, nommé « *bête noire* » par de nombreux chasseurs et la presse cynégétique. Il est présenté comme étant à l'origine de nombreux maux des humains. Cela contribue aussi à la défense de la pratique car, par ce biais, les chasseurs font valoir leur utilité et renforcent leur rhétorique environnementale, en se présentant comme des garants de l'équilibre entre la faune sauvage et les humains.

B) Sauver la face

En plus de conférer à la pratique une dimension politique, les chasseurs développent des stratégies de justification de leur pratique pour sauver la face dans le monde social ; pour reprendre la théorie de Goffman, selon laquelle chaque être social tente de légitimer son image dans l'interaction¹⁸⁶. Cela passe d'abord par la dénonciation de certains acteurs et de certaines pratiques, afin de défendre la chasse. Ensuite, nous verrons que la venaison est instrumentalisée afin que la chasse obtienne l'assentiment des profanes.

¹⁸⁶ E. Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne. I : La présentation de soi*.

1) La dénonciation

La dénonciation fait partie intégrante des stratégies de légitimation de la chasse. En dénonçant ce qu'ils ne sont ou ne font pas, les chasseurs se construisent une éthique¹⁸⁷, dans l'objectif de remporter des soutiens. Ils dénoncent différents groupes. D'abord, à l'instar des chasseurs Samariens qu'étudie Yann Raison du Cleuziou¹⁸⁸, les Bas-Rhinois critiquent certains de leurs pairs qui ne correspondent pas à l'image qu'ils souhaitent donner d'eux-mêmes. Cela peut s'effectuer au niveau de la fédération, qui reproche les erreurs de tir de certains, comme en témoigne ce compte rendu du Président de la Commission Grand Gibier de la FDC 67 :

Même si la reconnaissance de l'âge des cerfs est un exercice réputé difficile, le tir de mâles de 2ème et de 3ème tête constitue à nos yeux un acte déshonorant pour tout nemrod passionné de cerf et marque à l'évidence une éthique de chasse méprisée¹⁸⁹.

Discréditer les membres défaillants du collectif permet de les mettre à l'écart. Ce faisant, la fédération tente par-là d'éviter la stigmatisation de l'ensemble du groupe qui découlerait du comportement de certains, comme l'explique Goffman¹⁹⁰. À l'image de la FDC 67, nos enquêtés procèdent aussi à la dénonciation des dérives qu'ils observent, comme le montrent ces extraits de l'entretien avec Pascal :

Pascal : Y en a ouais, des gens qui tirent 15 balles dans une traque euh...des gens comme ça j'aime pas. Une balle maxi, deux, mais pas quinze. Si c'est pour blesser 2-3 trucs et après faut le chercher... parce qu'un chevreuil à une battue, faut être très rapide ou pas tirer. Parce que la plupart du temps en battue les chevreuils sont mal tirés. Le dos cassé alors tu peux jeter... la venaison tu peux la jeter.

[...]

Pascal : Il faut faire toujours tir figeant, il faut respecter les angles, ça c'est les angles, qu'il faut respecter, faut pas oublier de respecter ça parce que, y en a une fois un qui a tiré, là y a le sanglier qui sort, il a suivi, il a suivi, il a suivi, il a tiré juste devant moi, devant mes pieds. Et il a trop longtemps suivi, tu peux pas suivre éternellement hein, parce que y a les voisins à côté.

MB : Il s'en est rendu compte ? Il a dit quoi ?

Pascal : Son, son, son père ou son oncle était à coté, il lui a donné une claque dans la figure.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ Y. Raison du Cleuziou, « De la résistance à la subversion », p. 133-148.

¹⁸⁹ F. Obry, « Compte-rendu quantitatif et qualitatif des prélèvements des cerfs pour la saison 2018/2019 », *Infos 'Chasse 67*, no. 79, avril 2019, p. 6.

¹⁹⁰ E. Goffman, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*.

En critiquant les chasseurs qui ne respecteraient ni les règles de sécurité, ni la faune, Pascal présente sa pratique comme plus éthique, moins dangereuse. Ce faisant, il se distancie de la stigmatisation qu'il est conscient de risquer dans la situation d'entretien. La dénonciation comme moyen de légitimation s'observe aussi à travers la mise en valeur de l'éthique de chasse alsacienne, faite au détriment de la façon dont on chasse sur le reste du territoire français. En effet, la chasse de droit local est, selon les pratiquants, différente. Certaines pratiques qui ont lieu dans le reste de la France, et qui sont critiquées dans l'opinion publique, comme la chasse à courre ou le lâcher de gibier d'élevage¹⁹¹, n'ont pas leur place en Alsace-Moselle. Ces particularités locales incarnent ce que nomment fièrement les chasseurs « *l'éthique de chasse alsacienne* » ou « *germanique* », que n'auraient pas les « *Français de l'intérieur* », et qui est revendiquée dans le Bas-Rhin, comme en témoignent ces propos de Rémi :

On a pas les mêmes réglementations par rapport au droit local donc Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle c'est... un style ou une... comment dire ça, un règlement aux modalités qui sont tellement différentes par rapport à la France intérieure ou au reste de la France parce qu'on a encore... parce qu'on est encore sur l'éthique de chasse germanique par ce principe-là ouais.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Cette idée apparaît aussi dans les petites annonces de recherche de partenaires de chasse publiées dans *l'Infos'Chasse 67*. Il y est admis que les candidats doivent se conformer aux attentes de la chasse alsacienne, en atteste l'annonce ci-dessous :

Cherche partenaire secteur Brumath, petit et grand gibier. Petite équipe. Ethique de la chasse. Bonne ambiance dans le respect de la chasse alsacienne¹⁹².

Il y aurait donc une éthique particulière du chasseur Bas-Rhinois, valorisée et recherchée. C'est notamment par la dénonciation implicite des autres types de chasse, que la chasse alsacienne est mise en avant, comme le montre cette intervention télévisée de Gérard Lang, le président de la FDC 67 :

Journaliste : La chasse à courre on a tendance à dire que c'est un peu barbare, il faut que l'animal soit épuisé, qu'il soit euh... voilà c'est pour ça qu'on est plus gentils avec les animaux en Alsace, d'une certaine façon ? C'est pour ça que c'est interdit chez nous ou ça vient de quoi ?

Gérard Lang : Euh oui, ce n'est pas, ce n'est pas dans nos... comment dire, dans notre éthique, hein, cette chasse.

¹⁹¹ A. Tétaz, « Les Français rejettent massivement la chasse », IPSOS, 11 octobre 2018, <https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-rejettent-massivement-la-chasse>, consulté le 10 février 2021.

¹⁹² « Petites annonces », *Infos'Chasse 67*, no. 79, avril 2019, p. 30.

[...]

Journaliste : Dans le petit reportage on entendait qu'il y avait des élevages d'animaux pour pouvoir les tuer, euh, là c'est plus de la régulation, c'est du sport, ça existe beaucoup ces élevages ?

Gérard Lang : Oui mais pas dans le Grand-Est de la France (sourire)

Journaliste : Ah on a quand même une certaine éthique alors dans notre région par rapport au reste de la France!¹⁹³

En montrant que certaines pratiques – qualifiées de barbares – n'ont pas leur place dans le Grand-Est, Gérard Lang prévient la stigmatisation dont la chasse alsacienne pourrait faire l'objet. Enfin, les chasseurs font aussi des reproches à l'égard d'autres usagers de la forêt, comme Pascal, qui critique le comportement des promeneurs :

On a trop d'ennuis là-bas avec les gens qui font du sport, parfois on est postés, on met des panneaux partout « danger chasse », pour leur bien, pour euh pas qu'on leur donne une balle perdue, ou pas qu'ils reçoivent une balle perdue, ils font 10 tours autour en footing, 10 tours autour de la chasse où on est postés. Moi j'trouve ça, c'est exagéré. Ils devraient respecter un peu les panneaux, nous on respecte eux, pour pas les tirer, et eux ils tournent parfois 10 fois autour. Euh on peut rien faire de plus bête que ça. Y a toujours une balle, une balle perdue, qui peut rebondir sur une caillasse et faire un, un ricochet, et alors y a un mort. C'est pas normal que les gens y respectent pas les panneaux.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années]

Pascal cherche ici à légitimer les chasseurs qui veillent, selon lui, à assurer la sécurité, en montrant que les promeneurs prennent des risques démesurés. Cela permet de contourner les critiques qui portent sur la pratique, dite dangereuse par ses opposants. Ensuite, les chasseurs dénoncent aussi les braconniers. Le fait de montrer que des individus accaparent le gibier illégalement, peut donner une image plus acceptable de la chasse en tant qu'il s'agit d'une pratique encadrée. C'est ce que nous montrent les propos de Pascal :

Ils se promènent tout le temps avec les quads dans la forêt et ils dérangent le gibier et les chevreuils on les voit pas beaucoup là-bas parce qu'ils les braconnent et on voit pas beaucoup de... Des chevreuils là-bas on devrait en voir le double. Sur 700 hectares on en voit pas beaucoup des chevreuils. On en voit beaucoup plus dans les ptites chasses à côté, dans les prairies. Là-bas ils les braconnent hein. Déjà quand on a une battue, ils se promènent des fois dans les lignes avec leurs chiens. Voir si y a pas d'animaux qui sortent, voir pour les attraper eux même.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

¹⁹³ « Gérard Lang - Fédération des chasseurs du Bas-Rhin », *France 3 Grand Est*, <https://www.youtube.com/watch?v=AzOKVUUpCiY>, consulté le 9 décembre 2020.

Il souligne ici l'impact du braconnage sur les populations de chevreuils et se présente alors comme soucieux de l'équilibre de la faune, contrairement aux braconniers, ce qui permet encore une fois de déjouer la critique écologiste portant sur la pratique, et la stigmatisation dont il pourrait faire l'objet. En dénonçant les déviances au sein du groupe, et les dérives en dehors, les chasseurs tentent de sauver la face de la pratique aux yeux du monde.

2) *Du gibier pour l'unanimité*

Si l'aspect alimentaire de la chasse peut constituer une rétribution matérielle, comme présenté précédemment, la viande est aussi un outil de légitimation. Il est en effet intéressant de noter l'usage prosélyte qui est fait de la venaison. L'aspect nourricier de la chasse est évoqué sur le plan institutionnel et individuel, afin de valoriser et de donner un sens à la pratique. Nous avons vu plus haut les différentes raisons pour lesquelles le gibier constitue une rétribution pour les pratiquants (prix, traçabilité, goût) ; nous allons maintenant voir que cela leur permet aussi de *sauver la face* de la chasse. Ainsi, alors que Joël rencontrait dans un premier temps des difficultés à assumer son loisir auprès de ses collègues, il a réussi à s'affirmer en leur proposant de goûter de la venaison :

Alors un jour j'ai ramené un salami qu'on fait chez nous, enfin, qu'on fait faire. Des fois on achète des sangliers, on fait faire du sanglier... Euh ! du salami ! Et euh, j'ai fait goûter ce salami, et de la terrine aussi, de chevreuil, à mes... mes collègues de travail, et ils ont apprécié. Voilà : « Wouah c'est super, d'où tu sors ça ? », et bah voilà c'est du sanglier qui a été tiré, et euh... le, la terrine c'est du chevreuil : « Hola, si t'en as, je prends, je prends ! » Et là, en ce moment, on me demande si on en a pas, enfin, si on en a.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

Il se sert de la nourriture pour rallier ses collègues à la cause qu'il défend, ou du moins, pour faire en sorte qu'ils n'y soient plus si hostiles. L'intérêt gustatif du gibier est mobilisé afin de légitimer la chasse auprès de ceux qui n'y sont *a priori* pas favorables. Servir de la viande aux détracteurs peut être un moyen de leur faire comprendre l'intérêt de la chasse, comme le suggère Rémi :

Les gens forcément qui ont un avis négatif ou contre la chasse parce qu'ils l'ont jamais vécu, ou ont jamais été avec, les gens quand ils savent pas, ils sont toujours contre, au lieu d'être neutre. Et puis on se montre pas, on montre pas aux gens que le gibier c'est bon à manger, ça peut, ça peut changer les mentalités aussi en les invitant à un bon repas, avec du gibier.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Cette stratégie est également préconisée par le président de la fédération dans l'*Infos'Chasse 67*, comme le montre cet extrait d'éditorial :

Pour conclure, dans une célèbre BD, chaque histoire se termine toujours par un banquet autour d'un sanglier à la broche; il est bien connu qu'une bonne table réconcilie les peuples. Alors n'hésitons plus, invitons-les [les profanes et les détracteurs] à partager et à découvrir la bonne cuisine du gibier...¹⁹⁴

La communication des chasseurs est donc aussi basée sur la gastronomie. La fédération vante également la fonction nourricière de la chasse avec un article figurant dans l'*Infos'Chasse 67* en 2015, qui atteste d'un don de gibier au bénéfice de l'association Caritas et de la banque alimentaire. Le don est qualifié d' « *opération que l'on se doit de saluer vivement*¹⁹⁵ ». La venaison est ici instrumentalisée pour montrer que la chasse permet de nourrir les populations, notamment dans le besoin. Dans la même lignée, les chasseurs vendent de la viande aux établissements de restauration collective du département. Cette décision, prise en accord avec les autorités, permet de mettre le gibier au menu des écoles, collèges et EPHAD du Bas-Rhin :

Si l'intérêt nutritionnel de la viande de gibier n'est plus à démontrer, il est toutefois indispensable de fournir à ces établissements publics de la viande découpée de qualité afin de former les jeunes palais à des saveurs et des textures qu'ils n'ont pas l'habitude de goûter.

Car apprendre à manger du gibier dans les écoles est un investissement pour l'avenir...¹⁹⁶

Les chasseurs peuvent par ce biais réaliser des ventes mais surtout socialiser les enfants à la chasse à travers la consommation de venaison. L'intérêt nutritionnel de cette viande est également mentionné, ce qui peut rassurer les potentiels consommateurs, voire leur faire accepter la pratique. Le gibier, ainsi mis en avant à travers ses qualités gustatives et nutritionnelles, permet aux chasseurs de se présenter comme utiles. Ils utilisent d'une certaine manière le répertoire d'action des activistes alimentaires¹⁹⁷, en utilisant la nourriture pour faire valoir leur cause.

¹⁹⁴ G. Lang, « Le mot du Président », *Infos'Chasse 67*, no. 87, août 2020, p. 3.

¹⁹⁵ « Du gibier pour Caritas et la banque alimentaire », *Infos'Chasse 67*, no. 54, février 2015, p. 20.

¹⁹⁶ « Filière venaison, de nouveaux débouchés », *Infos'Chasse 67*, no. 89, décembre 2020, p. 4.

¹⁹⁷ V. Siniscalchi, « « Food activism » en Europe : changer de pratiques, changer de paradigmes », 2015.

III) Être un chasseur parmi les autres

Une autre étape importante de la carrière du chasseur réside dans le fait d'être considéré comme tel par ses pairs et de faire partie d'une communauté de pratiquants. Nous verrons comment l'individu intègre le groupe, à travers un rituel, puis comment il y évolue. Ensuite, nous verrons que cette appartenance au groupe, dans la mesure où elle permet un ancrage dans la pratique, peut conduire à une centralisation de la place de la chasse dans la vie des individus.

A) Appartenir à un groupe

Être chasseur c'est aussi et surtout appartenir à un groupe. Si nous avons vu que cela permet de percevoir des rétributions sociales, nous allons désormais voir comment les chasseurs s'insèrent dans la communauté et comment ils y évoluent.

1) *Le baptême*

Dans le groupe de pairs, il semblerait qu'on devienne chasseur quand on réussit son premier tir. Cela marque la célébration du baptême, qui signe l'entrée dans la communauté des chasseurs. Il s'agit là d'un *rite de passage*, au sens de Bourdieu, puisque cela signe l'accès à un nouveau statut¹⁹⁸. L'évènement consiste à baptiser les jeunes chasseurs avec le sang de leur victime. Les photographies ci-dessous, issues de l'*Infos'Chasse 67*, rendent compte de cet évènement :



« Trois sangliers pour le baptême »,
Infos'Chasse 67, no. 54, février 2015.



« Herrenwald — Saison 2016/2017 »,
Infos'Chasse 67, no. 66, février 2017.

¹⁹⁸ P. Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43, juin 1982, « Rites et fétiches », p. 58-63.

Le baptême du chasseur n'est pas sans rappeler celui des chrétiens, en tant qu'il s'agit d'un « *sacrement premier et fondamental qui constitue le signe juridique et sacré de l'insertion dans l'Église du Christ*¹⁹⁹ ». Dans notre cas, l'évènement symbolise aussi l'insertion dans une communauté. Si nous avons vu que le permis de chasser fait des individus des chasseurs aux yeux de la loi, le baptême les institue en tant que tels parmi leurs pairs. Cela évoque également les rites d'intégration ou le bizutage des étudiants, dont le baptême des nouveaux venus scelle l'appartenance à la faculté ou à l'école, comme l'explique Pierre De Visscher²⁰⁰. Cela permet de surcroît d'unifier le groupe de pairs. Ce rite est donc une étape essentielle de la carrière, comme en témoignent les articles qui y sont dédiés dans la presse cynégétique, d'où sont tirées les images ci-dessus, ainsi que les chasseurs eux-mêmes, comme c'est le cas de Jean-Paul, qui a fait une référence au baptême durant l'entretien, l'air enjoué :

Jean-Paul : Bah les traditions c'était surtout le... celui qui a tiré le premier sanglier ou le premier truc, il était baptisé [rire].

MB : C'est-à-dire ?

Jean-Paul : Avec le sang du... ça c'était toujours...

MB : A chaque fois du coup, à chaque chasse ?

Jean-Paul : Oui un jeune chasseur qui a tiré son premier brocard ou premier sanglier, il a été baptisé, il était rouge !

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

Cet évènement s'inscrit en outre dans le folklore de la pratique. A l'image d'un carnaval, le baptême du chasseur est une transgression des normes généralement en vigueur²⁰¹. Les chasseurs qui, comme nous l'avons vu, se mettent en scène en société et y donnent une certaine image d'eux-mêmes, déstructurent cela une fois entre eux, dans les coulisses du groupe²⁰², en pratiquant des rites qui rompent avec la norme. En effet, s'étaler du sang sur le visage est à l'opposé de ce qui a lieu dans la société, où, généralement, la mort des animaux non-humains est dissimulée dans des abattoirs, comme l'expliquent Anne-Elène Delavigne, Anne-Marie Martin et Corinne Maury :

¹⁹⁹ Larousse en ligne, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bapt%C3%A4me/7883>, consulté le 20 avril 2021.

²⁰⁰ P. De Visscher, « Les premiers pas d'une vie nouvelle Baptême ou bizutage ? Rites bénéfiques ou traumatisants ? », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. numéro 107, no. 3, 2015, p. 493-535.

²⁰¹ J. Dubois, « Carnaval : fête, révolte, spectacle — Pour une histoire. », *Études françaises*, volume 15, numéro 1-2, avril 1979, p. 15-34.

²⁰² E. Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne. I : La présentation de soi*.

Dans les sociétés industrielles et urbanisées, la gestion de l'activité d'abattage a été déléguée progressivement à des unités spécialisées. La mise à mort des animaux non-humains n'est plus visible, ni surtout jugée regardable²⁰³

Le baptême symbolise alors l'appartenance à un groupe qui a sa propre culture, qui fédère les membres et les démarque du reste de la société, comme l'explique Hughes²⁰⁴. À travers cela, les individus peuvent être considérés comme des chasseurs par leurs pairs.

2) *Intégrer une société de chasse*

Si le baptême atteste de l'appartenance à la communauté des chasseurs en général, la location d'un territoire de chasse signe l'adhésion à un groupe en particulier. En effet, la location d'un bail de chasse peut entraîner la constitution d'une association de chasse²⁰⁵ pour diviser les frais entre plusieurs locataires, qui deviennent alors des partenaires de chasse. Dans les départements de droit local, c'est par adjudication, tous les neuf ans, que le droit de chasse est réservé aux locataires²⁰⁶. Les adjudicataires s'engagent à payer pour cette durée, l'ancrage dans la pratique est de fait plus fort. En devenant partenaire dans une société de chasse, on investit de son temps, notamment à travers les journées de travail dont nous ont parlé nos enquêtés ; et de son argent, comme en témoigne Joël :

Donc la location se fait sur neuf ans, sur neuf, mais c'est un bail de euh... 900 euros par mois... euh non par an ! Donc ça il faut le payer tous les ans quoi.

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

Devenir locataire c'est donc se consacrer davantage à la chasse. Il n'est cependant pas nécessaire d'être partenaire d'une société pour chasser, comme l'explique Pascal :

Bah normalement, chaque partenaire doit ramener deux invités, là il peut prendre n'importe quel invité qui est assuré, qui a le permis et truc.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Louer une part de chasse semble alors être une étape importante dans la carrière, qui permet d'accéder à un nouveau statut social au sein de la pratique. En effet, l'individu passe de l'invité à l'invitant. Être partenaire d'une société de chasse est l'élément qui

²⁰³ A.-E. Delavigne, A.-M. Martin et C. Maury, « Images d'abattage : champ et hors champ de l'abattoir », *Journal des anthropologues*, no. 82-83, p.391.

²⁰⁴ E. Hughes, *Students' Culture and Perspectives: Lectures on Medical and General Education*, Lawrence Kansas: University of Kansas Law School, 1961.

²⁰⁵ Associations communales et intercommunales de chasse agréées (Articles L422-2 à L422-26), *Legifrance*, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006176534/2020-10-14/, consulté le 15 avril 2020.

²⁰⁶ « Régime de la chasse en Alsace-Moselle : appel d'offres ou négociation de gré à gré », Sénat, <https://www.senat.fr/questions/base/2006/qSEQ060422680.html>, consulté le 28 mai 2021.

distingue les jeunes chasseurs de ceux de plus longue date. C'est ce que laissent entendre Rémi et Pascal :

Ouais je suis partenaire, donc j'ai pris une part de chasse dans une association de chasse donc j'ai un, j'ai accès à un territoire de chasse quoi, après ça fonctionne aussi avec les invitations, d'autres amis qui m'invitent à des battues puis moi je les invite aussi, c'est comme ça que ça fonctionne. Après pas forcément au départ pour trouver au départ une part de chasse, c'est pas forcément nécessaire, c'est les contacts, on peut être invité à gauche à droite.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Ouais d'habitude les gens invitent un copain, pour dire, j'ai une chasse, voilà, c'est comme ça...et alors l'autre il... les jeunes chasseurs qui ont fraîchement le permis on aime bien inviter pour qu'ils commencent un peu à chasser aussi et pour qu'ils voient comme ça se passe aussi. Comme moi quand j'ai commencé.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

La location serait donc l'apanage des chasseurs plus expérimentés, qui n'ont plus besoin qu'on leur montre « *comment ça se passe* ». Cela confère à ces derniers un statut social supérieur au sein du groupe, ils ne sont plus considérés comme des jeunes chasseurs. Aussi, l'intégration dans la chasse est plus forte une fois qu'on est partenaire, dans la mesure où l'individu s'approprie le jeu des invitations. Il n'est plus dépendant de ses pairs. Louer un territoire de chasse signifie alors devenir actif au sein des logiques de sociabilité de la pratique, comme en témoignent Rémi et Joël :

MB : Ok et du coup, qu'est ce qui change depuis que vous êtes partenaire, par rapport à avant ?

Rémi : Bah je peux sortir plus souvent, je peux sortir presque comme je veux quoi, je suis pas dépendant de... à ce que quelqu'un m'invite à la chasse en fait, si j'ai envie de sortir je peux sortir, je peux aller au mirador et être en action de chasse quoi. Alors que si j'avais pas de part de chasse, bah forcément il faut que quelqu'un vous invite pour pouvoir sortir à l'affût au mirador ou que quelqu'un vous invite aussi en battue quoi. Ce qui permet aussi bah du coup pour moi si j'ai une part de chasse d'inviter aussi des personnes quand on organise une battue sur notre territoire quoi. C'est rendre la pareille. Se faire inviter, inviter, ça permet de... voir du monde, se promener, de faire plaisir à quelqu'un aussi quoi, c'est surtout ça, le but.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Voilà ! donc euh, donc euh, moi ce qui me... ce qui me manquait un petit peu c'est que voilà t'étais invité à des chasses, à des battues ou sur le mirador on t'invitait mais tu n'avais jamais l'occasion de dire à quelqu'un « hop je t'invite aussi ».

[Joël, 58 ans, responsable achat et suivi emballage, chasseur depuis une dizaine d'années].

En devenant locataire d'un territoire, ils sont sortis d'une position dominée au sein du groupe, ils ne dépendent plus des invitations de leurs pairs pour pouvoir chasser. Ils ont

aussi, comme le dit Rémi, le pouvoir de « *faire plaisir à quelqu'un* », ce qui peut constituer une rétribution. L'adhésion à une société de chasse marque ainsi une étape supplémentaire de l'intégration de l'individu dans cet univers.

B) Vers la centralisation du loisir

L'ancrage dans la pratique, que nous venons de montrer, peut déboucher sur une centralisation de celle-ci. Comme l'explique Becker, l'engagement dans une carrière peut influencer les autres aspects de la vie des personnes²⁰⁷. Lucie Bargel montre notamment que le militantisme des jeunes socialistes entre en concurrence, à un certain stade, avec les autres parts de la vie de ses enquêtés²⁰⁸. Dans cette dernière partie, nous tenterons donc de montrer comment la chasse peut prendre le pas sur d'autres domaines de la vie des chasseurs, et n'est donc plus un simple passe-temps.

1) *Un art de vivre*

La pratique peut devenir pour les chasseurs un véritable art de vivre et faire partie intégrante de leur mode de vie. Cela peut d'abord s'observer par le fait d'avoir un chien d'une race de chasse. Si le choix de la race peut sembler anodin, il paraît néanmoins crucial dans la mesure où, trois de nos enquêtés ont, ou ont eu, un braque allemand. Il s'agit d'un chien dit « d'arrêt », utilisé pour la chasse²⁰⁹. Avoir un tel chien peut être le fait de la socialisation qui opère dans la pratique ; les chasseurs voient leurs préférences se modifier et s'accorder à celles du groupe²¹⁰. Ils en ont alors incorporé les goûts, qui se reflètent dans leurs choix, qui ne sont pas exclusivement liés à leur loisir, comme en témoigne Rémi, puisque son chien est avant tout un membre de la famille, plus qu'un compagnon de chasse :

Rémi : Bah y a des amis, y a des chasseurs, qui ont un chien qui vit dans un chenil à l'extérieur euh voilà. Et d'autres qui ont un chien qui est à la maison et qui va de temps en temps à la chasse quoi. Le mien il va à la chasse mais il est le plus souvent à la maison, pas sur le canapé mais en tous cas il vit avec nous quoi, ça fait partie de la famille

MB : D'accord...

Rémi : C'est pas un auxiliaire ou c'est pas un, quelque chose qu'on amène, un objet ou... enfin en tous cas nous. Comme pour beaucoup, il fait partie de la famille.

²⁰⁷ H. S. Becker, *Outsiders*.

²⁰⁸ L. Bargel, « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », p. 82.

²⁰⁹ « Braque allemand à poils courts », Société Centrale Canine, <https://www.centrale-canine.fr/le-chien-de-race/braque-allemand-poil-court>, consulté le 23 mai 2021.

²¹⁰ P. Bourdieu, *La Distinction*.

[...]

MB : Et vous avez choisi le braque allemand parce que c'est un chien, une race de chasse, ou...

Rémi : Aussi ouais, et puis pour son caractère et puis pour euh... pour son élégance, enfin c'est un chien qui me plaît, c'est un... les braques c'est toujours quelque chose qui m'intéresse quoi, ils sont jolis, affectifs, un bon caractère et puis qui sont sociables aussi avec les enfants, avec d'autres personnes quoi. Après c'est sûr qu'on l'a choisi aussi au départ pour la chasse quoi.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

La chasse intègre le foyer en la personne du chien. Le loisir constitue aussi un véritable mode de vie dans la mesure où le gibier chassé fait partie de l'alimentation des enquêtés et de leur famille, comme le montre Pascal :

J'ai mis au frigo et on a mangé au fur et à mesure, des bonnes pièces. J'avais beaucoup de gigot et des épaules, on a mangé plusieurs fois, comme ça, de temps en temps. Mais j'aimerais bien faire pour Noël maintenant, un truc avec un chevreuil ou chepa quoi, un petit sanglier ou quelque chose, comme j'suis chasseur hein.

[Pascal, 57 ans, ouvrier qualifié, chasseur depuis une dizaine d'années].

Si d'abord il explique que la venaison a été consommée lors de repas ordinaires, sa volonté d'en servir lors d'une occasion comme Noël, justement parce qu'il chasse, témoigne de l'imbrication de la pratique dans la vie de famille : son identité de chasseur paraît indissociable de son rôle de père de famille. Les propos de Rémi à ce sujet confirment cette idée :

C'est une histoire de famille, c'est dans la culture de chez nous quoi, c'est de chasser, de manger du gibier, de transformer bah la venaison, pour l'avoir dans l'assiette quoi.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

La chasse semble aussi prendre le pas sur la vie des pratiquants dans la mesure où certains y consacrent beaucoup de temps. Alors, à l'image du militantisme des jeunes socialistes²¹¹, la pratique impacte les relations. C'est ce qu'on remarque dans le discours de Jean-Paul, pour qui la chasse s'est substituée à la vie de couple :

MB : C'est quoi ce que tu recherches le plus du coup, quand tu chasses ?

Jean-Paul : Recherchais... pff... déjà que j'étais parti, parce que, car à la fin ça n'allait plus avec mon ex aussi, ça m'arrangeait même [rires]. Et là t'étais tranquille hein.

[Jean-Paul, 60 ans, chauffagiste, chasseur depuis une vingtaine d'années].

C'est d'autant plus le cas que Jean-Paul a diminué son engagement lorsqu'il a eu un enfant, comme nous l'avons vu précédemment, avec sa compagne actuelle. Le groupe de

²¹¹ L. Bargel, « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », p. 82.

chasse a pu, pour lui, constituer un *ersatz* de vie de famille. L'imbrication de la chasse dans la vie privée s'observe aussi chez Rémi, qui nous explique qu'il chasse trop, selon ses proches :

Bah souvent, souvent, souvent, trop souvent d'après mon copain ou ma copine quoi, mais ouais je chasse souvent à l'affut, en semaine, le soir, après aussi beaucoup pendant la période de battue, on est souvent, souvent le week-end, samedi, dimanche, lundi, parfois vendredi euh, en chasse quoi, comme on dit en battue, mais je suis souvent, souvent dehors quoi.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années].

Ces exemples montrent que la chasse peut prendre une place centrale dans la vie des individus. La centralisation de la chasse s'accroît aussi avec la professionnalisation.

2) *La professionnalisation*

La carrière de chasseur peut aussi comporter une professionnalisation de l'individu. Dans certains cas, l'engagement dans la chasse est tel que les individus en font leur métier. Il s'agit là d'une étape supplémentaire de la centralisation de la pratique, que seuls une minorité franchit. On se professionnalise en devenant salarié dans une fédération de chasse. L'un de nos enquêtés, Rémi, est devenu technicien cynégétique au sein de la FDC 67. Nous avons vu que ce dernier a été socialisé à la chasse dès son enfance, car il a grandi dans une famille où la culture de la chasse est très présente. Par ailleurs, il a intégré le monde de la chasse jeune. La construction de ses projets professionnels a ainsi pu se faire en fonction de sa passion, comme il l'explique durant l'entretien :

Du coup au niveau du cursus scolaire c'que j'ai fait moi, j'ai fait un bac STI et après je suis reparti sur un CAP charpente et en fait moi j'ai toujours travaillé les vacances en fait au fonds d'indemnisation des dégâts sanglier, en fait je m'occupais de la partie euh clôture, et euh de mettre en place les clôtures électriques et ce genre de chose et du coup c'est par ce biais là en fait que j'ai eu l'opportunité de rentrer à la fédération quelques années plus tard en fait quoi, mais j'ai pas forcément de formation initialement dans le domaine quoi.

[Rémi, 27 ans, technicien cynégétique, chasseur et traqueur depuis une dizaine d'années]

Le fait de devenir technicien cynégétique n'impliquait pas de bouleverser toute sa carrière professionnelle, puisqu'il venait à peine de l'entamer. Cela peut expliquer pourquoi Rémi a pu se professionnaliser, à l'inverse de nos autres enquêtés. Ces derniers ont en effet commencé à chasser alors qu'ils travaillaient déjà depuis plusieurs années. Par ailleurs, Rémi avait déjà eu des expériences professionnelles dans le domaine, puisqu'il dit avoir

été saisonnier au Fonds d'Indemnisation des Dégâts Sanglier (ci-après FIDS). Il a donc été socialisé à cet environnement également sur le plan professionnel, d'autant plus que le président du FIDS est un membre de sa famille. Ainsi, dans la carrière du chasseur, la professionnalisation, qui reste rare, semble dépendre de facteurs biographiques et d'un certain capital social, ainsi que d'opportunités. Néanmoins, il s'agit d'un niveau de centralisation élevé du loisir, qui devient alors un métier.

CONCLUSION

L'objectif de ce mémoire était de montrer comment on devient chasseur. En s'intéressant aux carrières des chasseurs, il a d'abord été possible de rendre compte des différentes étapes qui mène à l'engagement dans la pratique. Celles-ci constituent la phase de pré-institutionnalisation, durant laquelle on devient chasseur. Ensuite, vient la phase d'institutionnalisation, qui fait de l'individu un chasseur.

De ce travail émergent plusieurs éléments de réponse. D'une part, le facteur générationnel qui impacte la socialisation primaire à la chasse, influence l'engagement des individus qui y sont socialisés. Ensuite, si les agents socialisateurs tiennent un rôle essentiel dans l'engagement dans la pratique, il convient d'observer leur influence à la lumière de la position sociale des individus. Enfin, les différentes rétributions qui découlent de la pratique permettent de maintenir l'engagement, malgré les nombreux coûts engendrés.

D'autre part, l'institutionnalisation se note en deux temps. Elle a d'abord lieu sur le plan légal, avec le passage du permis qui entraîne son lot de défis auxquels les chasseurs tentent de s'adapter. Ensuite, il convient aussi de voir que la chasse constitue une institution d'intégration, qui peut déboucher sur une centralisation du loisir.

Cependant, les résultats qui viennent d'être présentés sont à nuancer. Le travail de terrain ayant été limité, l'échantillon des enquêtés n'est pas représentatif et aucune observation n'a pu être réalisée. Cependant, l'étude de la presse cynégétique et des interventions publiques du président de la fédération des chasseurs du Bas-Rhin aura tenté de pallier, autant que faire se peut, ces lacunes.

Il demeure donc de nombreux points qui n'ont pas été traités en raison des différentes contraintes liées à l'exercice du mémoire. Un travail de terrain plus approfondi permettrait d'élucider différents angles qui n'ont pas été traités ici. Effectuer davantage d'entretiens, avec des membres de la fédération, permettrait de mieux rendre compte, d'une part de la professionnalisation, de l'autre des stratégies de communication. Par ailleurs, cette étude pourrait aussi être élargie en s'intéressant à des profils de chasseurs différents, comme des chasseurs issus de classes supérieures ainsi que des femmes. Enfin, réaliser des observations au sein d'un groupe de chasse permettrait d'en voir les pratiques et de mieux caractériser les dynamiques d'intégration qui s'y tiennent.

ANNEXES

Liste des entretiens réalisés

Pascal, 19/11/2020, 1h45, chez lui.

Joël, 20/11/2020, 1h, chez lui.

Jean-Paul, 15/01/2021, 1h, chez lui.

Rémi, 15/01/2021, 1h, en visioconférence.

Grille d'entretien

I) Biographie :

- Age
- Commune de résidence
- Situation et parcours professionnels et scolaire : description et localisation
- Profession des parents
- Situation familiale

II) Socialisation à la pratique de la chasse :

- Insertion dans le monde de la chasse
- Motivation et intérêt pour la pratique

III) Pratique actuelle de la chasse :

- Type(s) de chasse pratiqué(s) actuellement
- Description de la (des) pratique(s)
- Appartenance à un ou plusieurs groupes de chasse
- Investissement dans la pratique (temps, argent)

IV) Rapport à la chasse comme pratique sociale :

- Qu'est-ce que vous recherchez dans la chasse ?
- Relation avec les autres chasseurs du groupe
- Relation avec les chasseurs d'autres groupes
- Relations avec les autres usagers de la forêt
- Rapport à la Fédération Nationale des Chasseurs

V) Rapport à la nature :

- Quotas
- Battues administratives
- Expérience du tir, de la mise à mort
- Autres loisirs

VI) Chasse et politique :

-Est-ce que votre activité de chasseur influence vos choix électoraux ? A quel niveau ?
Comment ? Pourquoi ?

VII) Chasse et pandémie

- Changements et vécu

RÉFÉRENCES

Bibliographie

Bargel, L., « La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant·e·s », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, no. 3, 2005.

Bargel, L., « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », *Sociétés contemporaines*, vol. 84, no. 4, 2011.

Bartolucci, P., *Sociologie des supporters de football : la persistance du militantisme sportif en France, Allemagne et Italie*. Sociologie, Université de Strasbourg, 2012.

Becker, H. S., *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, New York, The Free Press of Glencoe, 1963.

Beaud, S., Weber, F., *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 2003.

Benford R. D., et Snow, D. A., « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, vol. 99, no. 3, 2012.

Bodin, D., Héas S., et Robène, L., « Les goûts sportifs : entre distinction et pratique électorale raisonnée. », *Sociologie et sociétés*, no. 36(1), 2004.

Bonnet, C., Dalla Pria, Y., et Chamot, J.-M., « Alcool et rugby : Anatomie d'une « déviance institutionnalisée » », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. numéro 107, no. 3, 2015.

Bourdieu, P., *La Reproduction*, Editions de Minuit, 1970.

Bourdieu, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle », Librairie Droz, 1972.

Bourdieu, P., *La Distinction, Critique sociale du jugement*, 1979.

Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, 1980.

Bourdieu, P. « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43, juin 1982, « Rites et fétiches ».

Bozon, M. et Chamboredon, J.-C., « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie Française*, 10(1), 1980.

Chamboredon, J.-C., « Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation », *Revue française de sociologie*, no. 21-1, 1980.

Chamboredon, J.-C., « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Études rurales*, n°87-88, 1982, « La chasse et la cueillette aujourd'hui ».

Counihan, C., et Siniscalchi, V., « Ethnography of Food Activism », dans Counihan C., et Siniscalchi, V. (ed.) *Food Activism: Agency, Democracy and Economy*, no. 3-12, Londres, 2014.

Daniel, G., « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de Science politique*, 27^e année, no. 1, 1977.

Darmon, M., *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, La Découverte, 2008.

Darmon, M., *La socialisation*, 2^{ème} édition, 2010.

Delavigne, A. E., Martin A. M., et Maury, C., « Images d'abattage : champ et hors champ de l'abattoir », *Journal des anthropologues*, no. 82-83, 2000.

De Malafosse, J., « Permis de chasser et droit de chasse », *Revue Juridique de l'Environnement*, no. 1, 1976.

De Visscher, P. « Les premiers pas d'une vie nouvelle Baptême ou bizutage ? Rites bénéfiques ou traumatisants ? », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. numéro 107, no. 3, 2015.

Durkheim, E., *Le Suicide*, Paris, 1897.

Durkheim, E., *Éducation et sociologie*. Paris: Les Presses universitaires de France, 1968.

Echaudemaison, C.-D., « Effet d'imitation », *Dictionnaire d'économie*, Nathan, 2006.

Estève, C. « Le droit de chasse en France de 1789 à 1914. Conflits d'usage et impasses juridiques », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 21, no. 1, 2004, p. 73-114.

Fabiani, J.-L., « Quand la chasse populaire devient un sport. La redéfinition sociale d'un loisir traditionnel », *Études rurales*, n°87-88, « La chasse et la cueillette aujourd'hui », 1982.

Felices-Luna, M., « Déviance et politique : la carrière des femmes au sein de groupes armés contestataires », *Déviance et Société*, vol. 32, no. 2, 2008.

Flatrès, H., et Flatrès, P., « Mutations agricoles et transformations des paysages en Europe », *Norois*, n°173, Janvier-Mars 1997, « Crises et mutations agricoles et rurales », p. 173-193.

Foucault, M., *Les Anormaux. Cours au Collège de France (1974-1975)*, Paris, 1999.

Gaxie, G., « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27^e année, no.1, 1977.

Giroux, V., et Larue, R., « Chapitre III. Les véganes », Valéry Giroux éd., *Le véganisme*, Presses Universitaires de France, 2019, p. 67-94.

Goffman, E., *Encounters*, New York, Bobbs-Merrill Company, 1961.

Goffman, E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, traduit de l'anglais par Liliane Lainé, Éditions de Minuit, 1968.

Goffman, E., *La Mise en scène de la vie quotidienne. I : La présentation de soi*, Paris, 1973.

Goffman, E., *Les Rites d'interaction*, 1967, traduit de l'anglais par Alain Kihm, Éditions de Minuit, 1974.

Goffman, E., *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, 1963, traduit de l'anglais par Alain Kihm, Éditions de Minuit, 1975.

Hell, B., « De la nécessité du hasard: Les gestes de chasse des équipes communales (France de l'Est) », *Ethnologie Française*, 17(2/3), 1987, p. 201-208.

Hirata, H., et Molinier, P., « Les ambiguïtés du care », *Travailler*, vol. 28, no. 2, 2012.

Hughes, E., *Men and Their Work*, Westpont, Greenwood Press Reprint, 1958.

Hughes, E., *Students' Culture and Perspectives: Lectures on Medical and General Education*, Lawrence Kansas : University of Kansas Law School, 1961.

Jouanneau, S., « Ne pas perdre la foi dans l'imamat ». Comment se maintiennent les « vocations » d'imams bénévoles en France », *Sociétés contemporaines*, vol. 84, no. 4, 2011.

Kelman, H., « Compliance, identification, and internalization three processes of attitude change », *Journal of Conflict Resolution*, Harvard University, 1958.

Lallement, M., « Repenser l'institution : avec Durkheim et au-delà », *Idées économiques et sociales*, vol. 159, no. 1, 2010.

Lamy, L., et Maisonneuve, J., « Chapitre 6 - Les affinités de niveau social », *Psychosociologie de l'amitié*, Presses Universitaires de France, 1993.

Larue, R., « Comment la question animale s'est imposée », *Sciences Humaines*, vol. 332, no. 1, 2021, p. 13.

Mischi J., et Weisbein, J., « L'Europe comme cause politique proche ? Contestation et promotion de l'intégration communautaire dans l'espace local », *Politique européenne*, vol. 12, no. 1, 2004, p. 84-104.

Mischi, J., « Les militants ouvriers de la chasse. Éléments sur le rapport à la politique des classes populaires », *Politix*, vol. 83, no. 3, 2008, p. 105-131.

Mischi, J., « Protester avec violence. Les actions militantes non conventionnelles des chasseurs », *Sociologie*, vol. vol. 3, no. 2, 2012.

Orkibi, E., « L'insulte comme argument et outil de cadrage dans le mouvement « anti-Sarko » », *Argumentation et Analyse du Discours*, no. 8, 2012.

Ouedraogo, A. P., « Les usages sociaux des animaux d'élevage », *Politix*, vol. 16, no. 64, Quatrième trimestre 2003, « La question animale », p. 135.

Peres, H., « Entre désenchantement et réenchantement: Chasser en Chalosse », *Études Rurales*, (147/148), 1998.

Perrin, L., « Vers la libération animale », *Ballast*, vol. 7, no. 1, 2019, p. 88.

Picon, B., « Chasse, pêche, cueillette : un même objet support d'attitudes et de pratiques sociales différenciées », *Sociétés contemporaines*, no. 8, Décembre 1991, « Production domestique ».

Raison du Cleuziou, Y., « La nature embrigadée. Conflit en baie de Somme », *Ethnologie française*, vol. 37, no. 1, 2007, p. 153-162.

Raison du Cleuziou, Y., « De la résistance à la subversion », *Études rurales*, vol. 181, no. 1, 2008, p. 133-148.

Sainteny, G., « Militantisme et rétribution : à la recherche d'un modèle théorique », *Espaces Temps*, no. 57-58, « France : contrôle d'identités. Lectures du « modèle républicain » », 1995.

Siniscalchi, V., « « Food activism » en Europe : changer de pratiques, changer de paradigmes », *Gardiens de la terre*, no. 11, 2015. Snow, D. A., « Analyse de cadres et mouvements sociaux », *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, D. Cefaï et D. Trom, 2001.

Saurugger, S., « Groupe d'intérêt », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques. 5^e édition entièrement revue et corrigée*. Presses de Sciences Po, 2019.

Taris, J., « Chasse et chasseurs, un enjeu politique aquitain (1979-2004) », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, vol. hs 2, no. 3, 2005.

Tilly, C., « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, no. 4, octobre 1984, p. 97.

Tissot, S., « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 204, no. 4, 2014.

Traïni, C., « Territoires de chasse », *Ethnologie française*, vol. 34, no. 1, 2004, p. 41-48.

Weber, M., *Le savant et le politique*, traduit de l'Allemand par Julien Freund, Plon, 1959.

Textes officiels

Arrêté préfectoral modifiant et abrogeant l'arrêté du 16 février 2021 fixant la liste des communes pour l'année 2021 où la présence de la loutre d'Europe ou du castor d'Eurasie est avérée, conformément aux prescriptions de l'article 3 de l'arrêté ministériel du 28 juin 2016.

Arrêté préfectoral relatif aux déplacements effectués dans le cadre des actions de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et précisant les dispositions particulières destinées à limiter les dégâts aux cultures agricoles durant la période de confinement et de couvre-feu mise en place par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus.

« Chapitre IX : Dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle (Articles L429-1 à L429-40) », *Code de l'environnement*,

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006159263/#LEGISCTA000006159263, consulté le 19 avril 2021.

Décret du 4 juin 2010, codifié à l'article R. 428-12-1, *Code de l'environnement*, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022317722/, consulté le 25 mai 2021.

« Examen du permis de chasser », Service Public, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2088>, consulté le 31/03/2021.

Loi de finances rectificative pour 1974, art. 22.

« La loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse, expliquée par la jurisprudence des cours royales et de la cour de cassation, par M. Nicolin, avocat », <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2067608.image>, consulté le 19 février 2021.

« Régime de la chasse en Alsace-Moselle : appel d'offres ou négociation de gré à gré », Sénat, <https://www.senat.fr/questions/base/2006/qSEQ060422680.html>, consulté le 28 mai 2021.

« Proposition de loi tendant à créer un délit d'entrave à un acte de chasse », Assemblée Nationale, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b2149_proposition-loi, consulté le 19 février 2021.

Autres sources

Infos'Chasse 67 depuis 2005.

Baldacchino, J., « Thierry Coste, le lobbyiste au tableau de chasse politique bien rempli », *France Inter*, 28 août 2018, <https://www.franceinter.fr/politique/thierry-coste-le-lobbyiste-au-tableau-de-chasse-politique-bien-rempli>, consulté le 25 mai 2021.

« Braque allemand à poils courts », Société Centrale Canine, <https://www.centrale-canine.fr/le-chien-de-race/braque-allemand-poil-court>, consulté le 23 mai 2021.

« Chasseurs, premiers écologistes de France ? », *FNC*, <https://www.chasseurdefrance.com/decouvrir/photos-videos/ceci-est-une-video-de-la-fnc/>, consulté le 20 avril 2020.

Dupond-Moretti, E., préface, dans W. Schraen, *Un chasseur en campagne*, 2020.

Durand, A.-A., « Sur 1,1 million de chasseurs, moins de 10 % possèdent un permis national », *Le Monde*, 29 août 2018, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/08/29/sur-1-1-million-de-chasseurs-moins-de-10-possedent-un-permis-national_5347594_4355770.html, consulté le 25 mai 2021.

« Gérard Lang – Fédération des chasseurs du Bas-Rhin », *France 3 Grand Est*, <https://www.youtube.com/watch?v=AzOKVUUpCiY>, consulté le 9 décembre 2020.

« La chasse avec Gérard Lang - Die Jagd mit dem Gérard Lang », *France Bleu Elsass*, <https://www.francebleu.fr/emissions/les-experts-de-france-bleu-elsass/elsass/la-chasse-avec-gerard-lang-die-jagd-mit-dem-gerard-lang>, replay du mercredi 7 octobre 2020, consulté le 9 décembre 2020.

« Les chasseurs aujourd’hui », site de la Fédération Nationale des Chasseurs, <https://www.chasseurdefrance.com/decouvrir/les-chasseurs-aujourd'hui/>, consulté le 26/04/2021.

« Les hommes ont des enfants plus tard que les femmes », INED, <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/hommes-ont-enfants-plus-tard/>, consulté le 10 mars 2021.

« Les Français rejettent massivement la chasse », IPSOS, <https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-rejettent-massivement-la-chasse>, consulté le 07/05/2021.

« L’examen du permis de chasser », site de la Fédération Nationale des Chasseurs, <https://www.chasseurdefrance.com/pratiquer/permis-de-chasser/>, consulté le 31/03/2021.

« Les Français rejettent massivement la chasse », IPSOS, 11 octobre 2018, <https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-rejettent-massivement-la-chasse>, consulté le 10 février 2021.

« Trente ans de scandales alimentaires », *Le Monde diplomatique*, août-septembre 2015, <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/142/A/53391>, consulté le 8 mai 2021.

« Nouvelle altercation entre pro et anti chasse à courre dans l’Aisne », *Oise Hebdo*, 10 février 2021, consulté le 10 février 2021.

« Proposition de référendum d’initiative partagée sur le bien-être animal », <https://www.referendumpourlesanimaux.fr/>, consulté le 15 février 2021.

« Une activité contraire à l'éthique », RAssemblement pour une France sans Chasse, <https://www.france-sans-chasse.org/abolition/chasse-et-ethique>, consulté le 10 février 2021.

« Une source de gêne et d'insécurité », RAssemblement pour une France sans Chasse, <https://www.france-sans-chasse.org/abolition/chasse-et-insecurite>, consulté le 10 février 2021.

« Un préjudice écologique », RAssemblement pour une France sans Chasse, <https://www.france-sans-chasse.org/abolition/chasse-et-ecologie>, consulté le 10 février 2021.

« Répartition des licences sportives et autres titres de participation (ATP) par fédération française agréée en 2019 », *Ministère chargé des sports*, 2019, <https://www.sports.gouv.fr/organisation/publications/statistiques/donnees-detaillees/Donnees-detaillees-2019>, consulté le 25 mai 2021.